

L'ESPRIT OLYMPIQUE EN FRANCE



Journée olympique à Paris, 2018 : initiation aux sports olympiques (rugby à sept). © KMSP, 2018

Comité national olympique, 2006 : la course de la Journée olympique, une équipe a remporté un trophée. © Comité international olympique, 2006.

Comité national olympique, 2013 : portrait de groupe à la Journée olympique de Nouvelle-Calédonie. © Comité national olympique et sportif français, 2013.

Description sommaire

Né lors des Jeux antiques, réinventé par le baron Pierre de Coubertin et par l'engagement de la Grèce à la fin du XIX^e siècle, l'esprit olympique est un ensemble de pratiques sociales, éducatives, festives et créatives qui cherchent à promouvoir et pérenniser, par le sport, les principes de tolérance, de paix, d'amitié, de solidarité et de *fair-play*, afin d'établir une société meilleure, pacifique, moins marquée par la violence et les rivalités. La perpétuation de ces valeurs humanistes à travers la pratique d'activités physiques individuelles et collectives est avant tout portée par la communauté des athlètes olympiens et paralympiens, qui contribue à promouvoir l'esprit olympique auprès d'autres communautés qui se sont au fil des décennies approprié ces pratiques, en leur associant des rituels spécifiques. Ces valeurs ont une signification sociale et culturelle qui leur est propre.

En France, les communautés propres à l'esprit olympique regroupent tous ceux qui pratiquent le sport dans un cadre associatif et fédéral, ou de manière autonome, quels que soient leur genre, leur âge, leur origine sociale ou culturelle, ainsi que les dirigeants, éducateurs et animateurs sportifs qui transmettent les gestes techniques et les valeurs associées au sport et à l'olympisme. En outre, les enseignants d'éducation physique et sportive et plus largement de nombreux acteurs du monde éducatif participent à la transmission et la perpétuation de l'esprit olympique. Celui-ci est enfin porté par un certain nombre d'institutions privées ou publiques qui perpétuent sa forte dimension culturelle, comme les musées, les associations de collectionneurs ou d'écrivains et journalistes sportifs ou les académies olympiques.

L'esprit olympique s'exprime en particulier dans certains lieux spécifiques de la pratique et de la formation sportive, comme les associations sportives, l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) ou les Centres régionaux Jeunesse et Sport (CRJS) ainsi que le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF). Il est aussi entretenu dans le cadre des institutions scolaires (des écoles primaires à l'université) et culturelles (musées, scènes artistiques).

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

L'esprit olympique en France

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- Connaissances et pratiques liées à la nature et à l'univers

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Les olympiens et paralympiens (athlètes ayant participé aux Jeux olympiques ou paralympiques) sont la communauté qui affirme l'esprit olympique comme un élément essentiel de leur patrimoine culturel immatériel. Regroupés dans les Commissions des athlètes du Comité national olympique français (CNOSF) et du Comité paralympique et sportif français (CPSF), et dans l'Association française des Olympiens (AFO), fondée en 2002, ils œuvrent à la transmission de l'ensemble des savoirs, rituels et valeurs du sport et de l'olympisme à l'occasion de leurs multiples interventions, en particulier lors d'événements festifs et sportifs célébrant l'esprit olympique. Pour la majorité d'entre eux, l'expérience sportive, émotionnelle et sociale doit être partagée et transmise aux autres communautés de pratiquants, quels que soient leur âge, leur genre, leur niveau d'engagement et de performance sportive.

D'autres acteurs et institutions sportives incarnent l'esprit olympique, à travers la formation, à savoir les éducateurs, entraîneurs et animateurs, qui interviennent dans le cadre des clubs sportifs, et les personnels de l'Éducation nationale :

- enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur ;
- enseignants et personnels en charge du sport scolaire, au sein des organismes suivants : l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), fondée en 1939, qui regroupe 730 607 licenciés enfants et 42 891 adultes ; l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), fondée en 1911 ; et deux fédérations fondées en 1938, sous le nom d'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU), puis scindées : l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et ses 1 147 000 licenciés, et la Fédération française du sport universitaire (FFSU), qui comprend 118 000 étudiants licenciés ;
- conseillers pédagogiques départementaux en éducation physique et sportive (CPD-EPS), créés en 1969, enseignants du second degré chargés d'animer l'équipe départementale « EPS » et personnes ressources pour les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) ;
- référents académiques et régionaux Génération 2024 : créés en décembre 2017, ils sont 60 membres : 31 en académies, 17 en DRJSCS, 1 à l'Agriculture et 1 à l'AEFE, qui encouragent l'interaction entre éducation et olympisme auprès des diverses générations scolaires et contribuent à l'héritage des Jeux.

De nombreux personnels agissent aussi en faveur de la promotion de l'esprit olympique, au sein des institutions publiques ou privées :

* à l'échelle nationale :

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et ses 107 fédérations sportives affiliées (fédérations olympiques, fédérations sportives nationales et membres associés) ;
- le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et les membres de ses trois collèges (fédérations fondatrices / 10 fédérations paralympiques / 25 fédérations ou unions des sports associés) ;
- le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;
- l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) ;
- les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS).

* à l'échelle régionale et locale :

- le Centre régional Jeunesse et Sport (CRJS) de Petit-Couronne, qui accueille depuis 2009 les athlètes de la Solidarité olympique ;
- les 15 Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS) ;
- les 96 Comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS) ;
- les 7 Comités territoriaux olympiques et sportifs (CTOS).

Les adhérents de nombreuses associations sportives engagées sur le terrain font vivre tout au long de l'année l'esprit olympique, comme la Fondation du sport français-Henri Sérandour, la Fondation Alice-Milliat, l'association Water Family, du flocon à la neige, fondée en 2009, et l'association Handi Surf, fondée en 2012.

Certains acteurs attachés au patrimoine olympique et à sa portée symbolique animent des manifestations culturelles de transmission de l'histoire et de la mémoire olympiques par des actions de sensibilisation, des expositions ou des conférences :

- le Comité français Pierre-de-Coubertin (Maison du Sport français), fondé en 1950 à Paris et composé de 70 membres individuels, 39 CDOS, 15 CROS et 45 fédérations sportives ;
- l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS), fondée en 1994 et riche de 135 membres.

Enfin, d'autres communautés se retrouvent dans le sens de l'esprit olympique et sont attachées à sa promotion dans une perspective de dialogue interculturel et intergénérationnel :

- l'Association des écrivains sportifs, fondée en 1931, dont la cinquantaine de membres récompense les productions littéraires et scientifiques sur le sport ;
- l'Académie nationale olympique française (ANOF) (Maison du Sport français), fondée en 1994 et qui comprend 45 membres actifs.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

L'esprit olympique est cultivé et se transmet dans de très nombreux lieux en France, aussi divers que la pratique sportive même. En 2017, on recensait 320 000 équipements sportifs, espaces et sites de pratique sur le territoire national [<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/Le-recensement-des-equipements-sportifs/article/article-Le-recensement-des-equipements-sportifs-espaces-et-sites-de-pratiques>] (*cf.* aussi l'*Atlas des équipements sportifs français*). Liés à la dimension éducative de l'esprit olympique, les équipements sportifs des établissements scolaires et universitaires sont un autre

lieu de transmission et de développement de l'esprit olympique depuis plusieurs générations, où les enfants apprennent les principes de tolérance, d'émulation et de *fair-play* nécessaires à la vie en société. Enfin, les espaces liés aux sports de nature (rivières, lacs, océan, mer, montagne, forêt, etc.) sont des lieux de pratique et de transmission de l'esprit olympique très fréquentés.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

L'esprit olympique est partagé partout dans le monde, dès lors qu'existent des lieux de pratique sportive et des organismes qui la promeuvent et la mettent en œuvre. Les 206 comités nationaux olympiques et les 182 comités nationaux paralympiques sont répartis sur les cinq continents. L'Académie internationale olympique, en Grèce, et les 149 académies nationales olympiques étudient et promeuvent l'esprit olympique. Des programmes éducatifs ont été instaurés aussi dans plusieurs pays avec le soutien du CIO, de l'IPC et de leurs fonds dédiés au développement par le sport : la Solidarité olympique et la Fondation Agitos. L'Association mondiale des Olympiens (WOA) coordonne 148 associations nationales (NOAs), chargées d'organiser les événements pour les Olympiens et de conduire des projets pour aider leurs communautés locales. Le Musée olympique de Lausanne et 28 musées membres du Réseau des musées olympiques dans le monde participent à la promotion de la dimension culturelle et patrimoniale de l'esprit olympique.

I.5. Description détaillée de la pratique

Né lors des Jeux antiques, réinventé par le baron Pierre de Coubertin et par l'engagement de la Grèce à la fin du XIX^e siècle, l'esprit olympique est inspiré aujourd'hui, en France et dans le monde, par les principes de tolérance, de paix, d'amitié, de solidarité et de *fair-play* visant à la création d'une société pacifique, moins marquée par la violence et les rivalités. Il perpétue ces valeurs humanistes, en particulier à travers la pratique d'activités physiques individuelles et collectives, par des communautés ayant des traditions culturelles différentes. Ces dernières se sont, au fil du temps, approprié ces pratiques physiques et sociales, en leur insufflant des rituels spécifiques, des coutumes propres à chaque pays et une signification culturelle particulière.

L'esprit olympique représente de nos jours un héritage transmis et enrichi de génération en génération, de communauté en communauté, depuis la fin du XIX^e siècle. Il fédère tous les individus qui l'animent, quels que soient le genre, les origines culturelles et sociales, et la confession. La Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, créée par les Nations Unies en 2013, incarne cette ambition forte et durable d'œuvrer pour la paix par le dialogue et l'ouverture sur l'autre. Par la rencontre, les individus et les groupes prennent conscience de la richesse du dialogue interculturel et peuvent partager des émotions et fraterniser dans l'effort, comme l'attestent la mobilisation et l'engouement internationaux lors des Jeux olympiques et paralympiques et des manifestations sportives continentales organisées dans la majorité des cas par les Mouvements olympique et paralympique. Pour les athlètes français ayant participé aux Jeux, le « Village olympique et paralympique » incarne ce rassemblement fondé sur des valeurs humanistes, en regroupant des personnes de condition sociale, d'âge, de sexe, de langue, de culture et de nationalités différents, vivant ensemble, dans le respect de leurs différences, le temps des Jeux olympiques.

Cette ouverture sur l'autre est souvent le résultat d'un cheminement personnel qui conduit les athlètes, d'abord rivés sur leurs progrès techniques et leurs performances personnelles, à s'ouvrir aux autres, dans le cadre des associations sportives, qui apportent le soutien nécessaire au dépassement de soi. La loi française de 1901 sur les associations apparaît comme l'un des fondements de cette vie sociale intense qui accompagne les pratiquants dans leurs activités sportives et socioprofessionnelles.

Les formations de l'INSEP, en accueillant à Vincennes (Val-de-Marne) des athlètes olympiens et paralympiens et des athlètes étrangers, l'ouverture du CRJS de Petit-Couronne (Seine-Maritime)

aux athlètes boursiers, issus de pays en développement, dans le cadre de la « Solidarité olympique », montrent que l'esprit olympique en France défend un haut degré de cohésion du monde sportif et contribue au sentiment de fraternité entre les athlètes, au-delà de leurs origines.

Des pratiques éducatives tournées vers l'apprentissage de valeurs humanistes

L'esprit olympique est très lié à une forme d'éducation humaniste. Le développement et l'épanouissement personnels y sont encouragés, l'effort dans la joie y est stimulé, la formation du corps est associée à celle de l'esprit, source d'émulation au sein de la jeunesse. Ces pratiques éducatives invitent au respect de et à l'amitié avec ses partenaires, pour apprendre à vivre ensemble. Cette inflexion humaniste des activités physiques et sportives est sensible dans de nombreuses manifestations sportives et festives, où les athlètes partagent et transmettent leur expérience aux élèves dans les établissements scolaires, inscrits dans les associations sportives ou sédentaires. Ils y promeuvent le goût de l'effort et le dépassement de soi par le sport, dans le respect des différences. Ces pratiques éducatives s'inscrivent ainsi dans des moments spécifiques tout au long de l'année, en France et dans le monde, marquant l'appropriation, par les mondes éducatif et associatif français, des valeurs humanistes de l'esprit olympique.

Les pratiques éducatives reposent beaucoup sur l'apprentissage et la transmission de rites propres à l'esprit olympique, communs aux acteurs, aux temps et aux lieux de pratique, que la communauté éducative s'est appropriés, souvent avec une part de théâtralisation. Le relai de la Flamme olympique fait référence au parcours de la Flamme, symbole de fraternité entre les peuples, qui débute après la cérémonie d'allumage de la Flamme à Olympie, quelques mois avant la tenue des Jeux dans la ville hôte. La cérémonie d'ouverture est évoquée dans le défilé des Nations, interprété par les équipes scolaires, qui y incarnent un pays de leur choix à l'aide de drapeaux olympiques parfois conçus par les enseignants d'arts plastiques ou les professeurs des écoles. Le Serment olympique peut être prononcé. Une charte olympique est parfois rédigée, pour rappeler les valeurs humanistes de l'olympisme et l'hymne olympique remplace, dans certains établissements, la sonnerie des établissements (collège du Plateau Goyave, Saint-Louis, Réunion).



*Ill. 1. Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, 1992 : allumage de la Flamme olympique à Olympie (Grèce), les vestales.
© Allsport / Vandystadt / Gérard Planchenault, 1991*

• La Journée olympique du 23 juin

Organisée chaque année en France le 23 juin depuis 1948, en mémoire du vote de la rénovation des Jeux olympiques (23 juin 1894), la Journée olympique fait rayonner les valeurs de l'olympisme et du paralympisme lors d'événements festifs et sportifs ouverts à tous, à l'image de la grande course gratuite organisée alors dans de nombreuses villes. La Journée olympique fait découvrir de nouveaux sports olympiques (tels le breaking, l'escalade, le surf ou le skateboard), la dimension culturelle de l'olympisme (organisation de cérémonies d'ouverture ou de clôture des épreuves sportives), son histoire et ses valeurs (expositions, conférences, projections de films et débats). Elle associe la pratique d'activités sportives olympiques et paralympiques, des ateliers de travail manuel ou culturel et des rencontres avec les Olympiens et Paralympiens. Les principaux organisateurs en sont les CROS et les CDOS pour le compte du CNOSF, les fédérations, des municipalités, des associations sportives et des établissements scolaires. Parmi les 600 événements organisés le 23 juin 2019 en France, certains ont incarné plus particulièrement

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

l'esprit olympique.

- Les manifestations organisées par les CROS

- « Journée olympique sur les terres de Coubertin », au complexe Marius-Virmontois de Notre-Dame-de-Gravenchon et à Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime), par le CROS Normandie : sports et activités artistiques, éducatives et culturelles (cérémonie d'ouverture avec porte drapeau, relai de la Flamme, allumage de la vasque et lecture du Serment olympique) ;
- « Vibrons sport aux 4 coins de l'Occitanie » (CROS Occitanie), au bord de l'étang de Thau à Balaruc-les-Bains (Hérault) et à la prairie des Filtres à Toulouse (Haute-Garonne) ;
- « Animations sportives » (CROS Corse) au complexe sportif de Calvi-Balagne (promotion des Jeux olympiques, pratique du judo, du badminton, ateliers sport-handicap) ;
- « Initiation aux activités de pleine nature, exposition sur les Jeux olympiques et mise en place d'ateliers sur les valeurs de l'olympisme » (CROS Réunion) au stade d'Eaux Vives à Sainte-Suzanne ;
- « Course du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines » (CROS Île-de-France).

- Les manifestations organisées par les CDOS

- « La Creuse terre de jeux » (CDOS Creuse) : initiation à de nombreux sports (VTT, rugby, sports aériens et de nature, etc.), projections de films et débats sur les valeurs olympiques ;
- « À la découverte des valeurs et des sports olympiques » (CDOS Ardèche) dans douze écoles primaires du département, avec sensibilisation aux bienfaits du sport et découverte des valeurs olympiques et de la symbolique des anneaux ;
- « Promouvoir les valeurs de l'olympisme » auprès des enfants (CDOS Yonne) au stade Maurice-Laguillaumie d'Oudot : équipes aux couleurs des anneaux olympiques, cérémonie d'ouverture avec Flamme, activités sportives puis cérémonie de clôture, expositions et projections de films sur l'olympisme ;
- « Atelier de découverte et partage des valeurs de l'olympisme », initiation à la pratique de l'escrime (CDOS Val-d'Oise), au centre Amélie-Mauresmo de L'Isle Adam ;
- « Les Partagiades », journée olympique et paralympique pour un sport ensemble, à la plaine des Sports d'Alençon (CDOS Orne), rassemblant des équipes mixtes valides et handicapés ;
- « Promotion du sport et de l'olympisme » auprès des scolaires (CDOS Loire-Atlantique) : diffusion et débat autour du film *La Couleur de la victoire* dans cinq cinémas du département ;
- « Olymp'Athlon » (CDOS Indre), à la plaine départementale des Sports de Châteauroux ;
- « Sport et Eau : découverte sportive et culturelle » (CDOS Drôme) au lac Pignedoré de Pierrelatte, offrant des stands de sensibilisation aux enjeux contemporains du sport (santé, discrimination, développement durable, valeurs olympiques et handisport) ;
- « Initiation à Ultimate disc golf » (CDOS Sarthe), au stade MMArena du Mans ;
- « Animations sportives » (CDOS Jura), au parc Édouard-Guenon de Lons-le-Saunier ;
- « Découverte de l'olympisme et des sports additionnels » (CDOS Landes) à Hossegor, avec des initiations (surf, skateboard, escalade, breaking) et une sensibilisation à la protection de l'environnement ;
- « Journée olympique de Seine-Saint-Denis » pour les scolaires (CDOS et USEP Seine-Saint-Denis), au stade Marville de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ;
- « Valeurs de l'olympisme et pratiques olympiques et paralympiques » (CDOS Ille-et-Vilaine et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

cinq écoles privées), au stade Guipry de Messac (Ille-et-Vilaine) : cérémonie d'ouverture avec défilé des équipes, Serment olympique, montée du drapeau, hymne, allumage de la Flamme, épreuves sportives.

- Les manifestations organisées par les associations et fédérations

- « Sensibilisation au handicap par le sport et aux valeurs de l'olympisme » par l'association Bedée 2000, dans le centre-ville de Bedée (Ille-et-Vilaine) ;

- « Initiation à l'escrime valide et handisport/parcours de la Flamme » par Les Mousquetaires de l'Europe, à la salle d'armes du complexe sportif de Lilandry à Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne) ;

- « On nage tous ! », organisé par Opale Ladies, association en faveur d'une activité physique adaptée pour les victimes du cancer du sein, à la base de voile Tom-Souville de Sangatte et à la piscine ICEO de Calais (Pas-de-Calais) ;

- Journée olympique « Tous O Golf », par l'école handigolf du golf de la Carte à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher), pour les classes de CM1 et CM2 de l'école Marguerite-Audoux de Blois ;

- « Handi-action-nautic », du cercle de voile de Martigues (Bouches-du-Rhône) à la base nautique de Tholon pour les personnes en situation de handicap, seniors, public féminin et jeunes issus des quartiers en situation précaire pour présenter les valeurs d'amitié et de respect ;

- « Canoë-Kayak pour tous : initiation, olympiade et découverte du patrimoine local » par le stade Porte normande de Vernon (Eure) et le SPN Canoë kayak de Vernon à la base nautique des Tourelles ;

- « Initiation à la natation, au sauvetage, et aux gestes qui sauvent » par le Cercle des nageurs de la région de Basse-Terre, à la plage de Rivière-Sens à Gourbeyre (Guadeloupe) ;

- « Initiation et découverte de l'aviron, du canoë-kayak et de la voile pour tous publics » par la Fédération française d'aviron et la Ligue d'Île-de-France d'aviron, au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

- Les manifestations organisées par les municipalités

- « Journée olympique », au stade de la Citadelle à Calais (Pas-de-Calais) ;

- « Miramas fête le sport et l'olympisme », au campus du Sport de Miramas (Bouches-du-Rhône) ;

- « Promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme auprès du plus grand nombre », au parc de l'Arbre sec d'Auxerre (Yonne) ;

- « 24 heures de raid olympique pour les familles », place du Moutchic à Lacanau (Gironde) ;

- « La journée olympique aux Herbiers », au parc équestre du Bocage aux Herbiers (Vendée) ;

- « La journée olympique à Paris » (19-23 juin), par la Ville de Paris : journée des enfants des arrondissements ; initiations sportives des quartiers populaires (trampoline acrobatique, lutte et triathlon avenue Courteline (Paris XII^e) ; basketball acrobatique, tennis de table, volleyball à la dalle des Olympiades (Paris XIII^e) ; escalade, athlétisme et judo esplanade Nathalie-Sarraute (Paris XVIII^e) ; golf place de la Bataille de Stalingrad (Paris XIX^e) ; BMX boulevard de Belleville (Paris XX^e) ; terrain de jeux place de la Concorde, avec de nombreuses initiations et démonstrations d'athlètes olympiques et paralympiques mobilisés.

- Les manifestations organisées par les acteurs du monde éducatif

Parmi ces acteurs impliqués du monde éducatif, l'USEP et certains établissements scolaires confèrent une place de choix à la Journée olympique.

- « Triathlon et olympisme » à la base de loisir des Vaux ; « Athlétisme et olympisme » et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« Journée olympique en famille » au stade d'Ambrières-les-Vallées (Mayenne), par l'USEP Mayenne, avec un mini Village olympique, qui permet de découvrir les pratiques sportives mettant en avant les valeurs olympiques ;

– « Marl'olympiades », initiation à des disciplines olympiques pour les élèves de 6^e du collège Malraux de Dijon (Côte-d'Or), avec pratique des sports olympiques et travail en français et histoire-géographie sur l'histoire du mouvement et des valeurs olympiques ;

– « Classe olympique dans les Pyrénées-Atlantiques », au stade André-Lavie de Pau (Pyrénées-Atlantiques) ;

– « Course solidaire » de l'Académie de Créteil, associant des sportifs valides et des athlètes en situation de handicap, achevée par le ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat inconnu par des collégiens de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) ;

– « Conférences sur l'olympisme », à l'école d'application Boursault (Paris XVII^e) ;

– « Les P'tits héros d'Ignace » à l'école primaire Joseph-Ignace aux Abymes (Guadeloupe), qui fédère la communauté scolaire autour d'activités sportives et des valeurs de l'olympisme et fait prendre conscience des enjeux éducatifs et citoyens du sport ; la Journée olympique s'inscrit dans une programmation hebdomadaire au stade municipal des Abymes et au tennis-club de Dugazon.

• *La Journée nationale du sport scolaire (JNSS)*

Instaurée en 2009 et programmée en septembre chaque année, la JNSS met en avant les valeurs olympiques de l'excellence, de l'amitié et du respect, du goût de l'effort et du respect de soi et des autres. Orchestrée par les trois fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS et UGSEL), elle propose des manifestations sportives articulées autour d'un thème annuel (« l'égalité filles-garçons » en 2019). En Essonne, l'USEP a proposé en 2019 des modules de pratiques sportives, des ateliers de création d'affiches en lien avec le respect, l'amitié et l'excellence, des « débats associatifs et philosophiques » autour des valeurs du sport et de l'olympisme, afin que les élèves expriment leur opinion et régulent leurs émotions, en participant de manière constructive aux discussions.

• *La Semaine olympique et paralympique (SOP)*

Inscrite au programme du ministère de l'Éducation nationale depuis 2017, la SOP, créée et organisée par Paris 2024, se déroule au mois de février chaque année dans les écoles et établissements de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Elle rassemble toute la communauté éducative pour promouvoir la pratique sportive et les valeurs citoyennes qu'elle véhicule. Elle est rythmée par des temps d'initiation et de pratique sportives et des temps de réflexion, de dialogue et de débat. Les situations d'échange et de partage entre les élèves sont favorisées, dans le cadre de débats sur les valeurs du sport et de l'olympisme (discrimination, mixité, dopage), d'exposés sur des athlètes ou des événements olympiques, dans la réalisation d'objets associés à l'olympisme et au paralympisme (anneaux, drapeaux, torches) ou bien dans des épreuves sportives qui associent des élèves de classes différentes voire d'établissements différents (école primaire-collège notamment). Dans le temps de la pratique ou dans celui de la réflexion, la présence des athlètes olympiques et paralympiques est essentielle dans les établissements scolaires : forts de leurs expériences sportive et humaine, ils témoignent auprès des jeunes générations des valeurs associées à l'esprit olympique (persévérance, humilité, respect de la différence et de l'adversité). Cette semaine est un moment privilégié pour sensibiliser les enfants au handicap grâce à l'intervention de nombreux athlètes handisport, à l'initiation à certaines pratiques (Cécifoot, basket fauteuil) ou à la projection de documentaires, tel *We're the superhumans*. La SOP promeut plusieurs notions à travers l'esprit olympique.

• Le dépassement du handicap

– collège Anna-de-Noailles de Luzarches (Val-d'Oise) (4-8 février 2019) : pratique du Cécifoot et visionnage de *We're the superhumans* ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

– collège Eva-Thomé d'Attigny (Ardennes) : ateliers handisports et ateliers éducatifs sur le thème « Les continents en paix » et sur le *fair play* ;

– collège Louise-Michel de Roye (Somme) : mini Jeux olympiques et paralympiques voyant des élèves de CM1, CM2 et 6^e s'affronter en équipes sur des épreuves olympiques et paralympiques et reproduire les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux et la remise des récompenses ;

– lycée Jean-Moulin de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) : sensibilisation au handisport avec Aladji Ba, athlète non-voyant, double médaillé paralympique en athlétisme, et son guide, Denis Augé ;

– lycée Guillaume-Budé de Limeil-Brevannes (Val-de-Marne) : journée de sensibilisation au handicap et demi-journée d'initiations sportives (danse olympique, hockey) en braille.

- L'ouverture à l'autre

– école élémentaire Vigée-Lebrun de Paris XV^e : initiation à la pratique du karaté par Laurence Fischer ;

– écoles de Deshaies (Guadeloupe), organisation de mini Olympiades au stade municipal, où 298 élèves des écoles, en équipes mixtes, représentent un pays des Petites et Grandes Antilles, afin de concilier pratique de l'olympisme et respect de la diversité culturelle et de favoriser l'appropriation de ses valeurs par les communautés locales ;

– collège Les Tamarins de Saint-Pierre (Réunion) : programme olympique hebdomadaire, incluant la projection du film *The Race* sur les Jeux olympiques de 1936, l'organisation d'un tournoi olympique en Ultimate, où chaque classe choisit un pays dont elle défend les couleurs, et des rencontres avec des Olympiens réunionnais ;

– lycée Jeanne-d'Albret de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) : soirée d'activités sportives en groupes mixtes (trampoline, free style gym, badminton, escalade) ;

– lycée Léon-Blum de Créteil (Val-de-Marne) : voyage scolaire au Port d'Albret (Landes), afin de récolter des fonds pour une initiation au surf des élèves des filières générale, technologique et professionnelle, en lien avec l'entrée de la discipline aux Jeux olympiques 2024 ;

– lycée Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) : débats et initiations sportives, pour responsabiliser les élèves à l'organisation des Jeux olympiques et promouvoir les athlètes locaux (préparation des athlètes, Village olympique, cérémonie d'ouverture, valeurs olympiques, échauffement en conditions réelles avec les intervenants).

- Les situations de partage et d'échange

– Île aux loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) : initiation de classes de CM2 et de 6^e à de nouvelles pratiques sportives, pour renforcer la liaison du cycle 3 ;

– lycée Paul-Valéry de Paris XII^e : conférence pour les élèves de la section sportive Natation des nageurs et entraîneurs du Club des nageurs de Paris ;

– lycée Gustave-Eiffel de Paris VII^e : organisation de rencontres avec les athlètes pour échanger sur le bénévolat, les valeurs d'effort et de partage et les disciplines olympiques et paralympiques ;

– lycée Jean-Renoir de Bondy (Seine-Saint-Denis) : course « Je cours solid'R » pour rapprocher personnes en situation de handicap et jeunes lycéens, en un projet solidaire sur les notions de partage, de dépassement de soi, de plaisir et de citoyenneté.

- *Les Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI)*

Créés en 1976 par le CROS réunionnais, les Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) réunissent la Réunion et Mayotte, l'île Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores et les Maldives. Reconnus par le CIO, ils reprennent les cérémonies d'ouverture et le parcours de la Flamme des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Jeux olympiques. Avant l'ouverture des Jeux, la Flamme circule d'île en île afin de célébrer la fraternité des îles. En 2019, avant de partir pour Maurice, site des JIOI, elle est accueillie dans les établissements scolaires réunionnais labellisés Génération 2024 (25 juin-6 juillet 2019) en présence d'un athlète olympien ou de haut niveau. Le 2 juillet, à Saint-Denis, les élèves de l'école Henry-Dunant ont accueilli la Flamme et lui ont fait faire le tour de la cour, avant de prononcer un serment et de participer à des ateliers sportifs, et ceux de l'école Notre-Dame de la Paix ont préparé exposés et chants et participé à un concours de poésie sur l'olympisme et ses valeurs.



III. 2. Semaine olympique et paralympique, Paris, 2017 :
initiation aux sports paralympiques au Centre sportif Jules-Ladoumègue. © KMSP, 2017.

Des pratiques éducatives centrées sur l'esprit olympique tout au long de l'année

L'adaptation des savoir-faire pédagogiques à la dimension olympique et paralympique se pratique aussi tout au long de l'année dans des établissements du premier et du second degré. L'esprit olympique y est porté par la communauté éducative, car il représente à bien des égards une démarche pédagogiquement pertinente. L'identification, l'histoire et l'appropriation des rites et des symboles et l'apprentissage des valeurs olympiques se fondent sur des actions et projets concrets.

• Dans les établissements scolaires

– « Rencontre olympique et paralympique » des élèves de grande section de maternelle, des CM2 des écoles des Frères-Voisins et de l'école Miollis (Paris XV^e), et des élèves de la section « escalade » du collège Duhamel : ce projet intergénérationnel rapproche les différents cycles scolaires et les écoles maternelles et élémentaires et le collège, afin de mieux se connaître, de susciter des moments de partage et d'entraide entre les élèves et de mutualiser leurs compétences lors d'une journée de rencontres sportives (prise de responsabilités, coopération en équipes constituées). En 2018, cet événement festif et ludique s'est déployé en sept ateliers (dont escalade, basket, fauteuil et parcours gymnique).

– collège Dora-Maar de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : pratiques sportives et corporelles favorisant la bienveillance, la tolérance et un climat scolaire serein en classe (formation des élèves et des adultes durant quatre ans à la sophrologie et à la méditation en pleine conscience), selon une pédagogie positive qui améliore la performance scolaire en travaillant sur le corps, notamment chez les adolescents, aux modifications corporelles importantes.

- collège Front-de-Mer de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) : dispositif annuel « REP é Handikap » ou « Avec le sport, tous différents, tous égaux » en décembre, qui fait participer les élèves à des compétitions mixtes (handi et valides) et sensibilise la communauté éducative aux handicaps, par des ateliers « CAP' de faire du sport » de 45 minutes en matinée, sensibilisant aux sports olympiques et paralympiques par le basket fauteuil et des rencontres sportives en binôme.

- lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix d'Aghia Paraskevi, à Athènes (Grèce) : organisation d'Olympiades durant l'année scolaire avec tous les élèves en équipes inter-degré et inter-sections (française et hellénique), chaque élève prenant une couleur des cinq anneaux olympiques ; ce vecteur de fraternité se concrétise par des épreuves sportives variées, des finales d'athlétisme et relais pour aveugles, des cérémonies (arrivée de la Flamme olympique, descente du drapeau olympique, remise de récompenses), des spectacles de danse et des chants.

• *Au sein des institutions sportives à vocation éducative*

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), soucieuse de poursuivre sa mission d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie participative, a instauré, fin 2018, pour son 80^e anniversaire, un Congrès national des enfants durant le Congrès national de l'USEP (21-23 juin 2019). 80 enfants représentant les licenciés de l'USEP ont produit un manifeste compilant les réflexions des enfants sur l'olympisme, élaboré lors de débats associatifs organisés dans les associations locales puis diffusé aux cadres de cet organisme national, avec le parrainage de l'UNESCO. Cette volonté de former de futurs citoyens engagés et responsables inspire aussi le programme « Jeunes officiels, vers une génération responsable » de l'UNSS, qui incite les licenciés à la prise de responsabilités, à l'engagement et à l'autonomisation (apprendre à gérer une association sportive (AS), recevoir une formation secouriste pour sauver des vies, apprendre à coordonner un événement ou à communiquer sur son AS).

Le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Val-d'Oise a établi des conventions avec des municipalités pour faire vivre la dimension culturelle de l'olympisme et du sport dans le temps scolaire et lors des activités périscolaires. Outre le milieu scolaire, ces actions visent les éducateurs des associations sportives et les animateurs municipaux, en les incitant à mobiliser, dans leurs pratiques physiques, les notions de respect, de tolérance, de mixité et d'amitié, constitutives de l'esprit olympique. Ce projet culturel est partagé par la communauté éducative du Val-d'Oise avec les « classes olympiques » de l'année scolaire, qui, depuis 2006, rapprochent primaire et collège en un même travail pédagogique sur un sport (l'escalade, en 2019). Porté conjointement par le CNOSF et le ministère de l'Éducation nationale (MEN), ce dispositif soutient des projets scolaires incluant l'olympisme et la culture sportive dans une démarche transdisciplinaire liée au programme scolaire. La pratique sportive y étant valorisée, les Jeux olympiques sont le support d'activités pédagogiques ludiques et variées : défi-lectures thématiques, découverte du pays d'accueil, exercices mathématiques à partir de chiffres-clés, sensibilisation au sport santé, organisation d'événements liés à l'olympisme dans leur établissement ou à proximité. Ainsi, la classe de 1^{re} Accueil Relations clients-usagers du lycée Gustave-Eiffel de Paris VII^e a organisé, en EPS, une course contre la faim avec l'ONG Action contre la faim (18 mai 2019).

• *Dans l'enseignement supérieur*

L'Université de Franche-Comté, a mis tout d'abord à l'honneur, durant la Semaine olympique et paralympique 2019, ses sportifs de haut niveau à travers des portraits vidéos en valorisant le thème de la mixité des pratiques sportives et l'égalité des sexes. Cette dynamique s'est traduite également par la nomination, qui est une première en France, d'un Vice-président délégué à l'Olympisme – Génération 2024.

Elle a, au cours de ces événements, été labélisée « Génération 2024 », comme 53 autres établissements supérieurs (nombre arrêté au 22 juin 2019), ce qui marque la reconnaissance d'une politique engagée en matière de promotion du sport et des valeurs olympiques depuis plusieurs années.

L'Université de Franche-Comté s'investit également pleinement dans l'organisation de rencontres annuelles « Culture, Sport et Éducation » qu'elle accueille ainsi que dans le 50^e anniversaire du passage de la Flamme olympique des Jeux olympiques de Grenoble 1968 à Besançon.

Des pratiques et des actions en faveur de l'inclusion sociale et des personnes en

situation de handicap

L'esprit olympique promeut l'égalité de tous les sportifs et l'égal accès aux sports de tous, pratiquants et spectateurs, depuis des décennies. Dans cette perspective, les pratiques sportives ont pour finalité de permettre à ces personnes empêchées ou marginalisées socialement de s'épanouir physiquement et psychologiquement, de devenir ou redevenir acteurs de leur propre vie en investissant des espaces et des pratiques favorisant la confiance en soi, le goût de l'effort et la stabilisation sur les plans moteur, psychique, relationnel et affectif.

• *L'engagement auprès des personnes en situation de handicap pour réduire les inégalités*

Le corps est un élément fondamental de la dignité de la personne humaine. L'esprit olympique, parce qu'il comprend le paralympisme, embrasse toutes les formes de handicap, accompagnant un développement maîtrisé et responsable des activités physiques pour les personnes handicapées, selon leur niveau de pratique et la nature et le degré de leur handicap, pour un accueil et une intégration réussis. De nombreuses initiatives, qui s'efforcent d'effacer les différences et de renforcer le vivre ensemble, permettent en ce sens, malgré cette situation de handicap, de s'emparer des activités physiques et sportives. Dans les lieux de la formation et de l'éducation sportive, tel l'INSEP, le sport rapproche les athlètes olympiens et paralympiens dans un sentiment d'appartenance à une même communauté sportive, en dépit d'habitudes de vie différentes et de parcours individuels parfois fort distincts. La tenue simultanée des Jeux olympiques et paralympiques illustre, à l'échelle internationale, cette union entre les membres d'une communauté partagée.

Cette aptitude se retrouve, en France, dans le sport de loisir, porté par de nombreux acteurs de terrain. Les initiatives de nombreuses associations sportives et fédérations sensibilisent à la pratique handisport, favorisent le respect de la différence et l'inclusion sociale des personnes à mobilité réduite et promeuvent la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

– L'association CAP SAAA Paris (Paris, XV^e), créée en 1995, organise dans les établissements scolaires des rencontres sportives (basket-fauteuil, rugby-fauteuil), associant valides et handicapés au sein des mêmes équipes ;

– Le Réseau sport handicap 93, soutenu par le CDOS de Seine-Saint-Denis, incite les personnes en situation de handicap à pratiquer le sport dans le cadre des associations sportives de proximité et favorise leur accessibilité aux infrastructures sportives ;

– Le programme « Le sport pour se reconstruire », financé par la Fondation du sport français Henri-Sérandour, vise les militaires blessés des trois armées françaises, afin qu'ils recréent du lien social et acceptent de pratiquer en club ou en garnison malgré leur handicap ;

– Les « Olympiades des établissements spécialisés », initiées par le CDOS du Val-d'Oise en 2017, touchent dix établissements du département dédiés aux personnes en situation de handicap.

Dans cette politique de développement de la pratique handisport, la formation des éducateurs sportifs est apparue essentielle. Certaines associations ont développé des programmes de formation adaptant la pratique à la spécificité psychique et physique de chaque pratiquant en situation de handicap, avec une attention particulière. Dans les sports de nature comme le surf, cette politique de formation s'est diffusée grâce à la présence d'éducateurs qualifiés : l'association Handi Surf, créée en 2008, propose un programme axé sur la formation des éducateurs sportifs à la prise en charge des personnes en situation de handicap (formation handisurf dans le cadre du brevet fédéral de spécialisation, formation des enseignants d'EPS et d'éducateurs sportifs à la prise en charge des personnes en situation de handicap) ; l'Aviron Bayonnais Surf est le premier club de surf en France à accueillir des personnes en situation de handicap mental (autisme) puis physique ; et Ocean Roots, club de surf d'Arcachon (Gironde), propose depuis 2012 des initiations et entraînements au handisurf grâce à un éducateur titulaire d'une formation en surf adapté.

En outre, la filière de formation universitaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) Activité Physique Adaptée (APAS) propose des formations de niveau Deust,

Licence et Master qui forment des intervenants pour les publics en situation de handicap.

Des diplômes d'État sont également délivrés comme le diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention « Activités Physiques et Sportives Adaptées » ou mention « handisport » ainsi que le diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention handisport ou mention « sport adapté ».

Enfin, le Certificat de Qualification Handisport et l'Attestation de Qualification en Sport Adapté sont délivrés suite à une formation organisée par les fédérations spécifiques permettant une sensibilisation au handicap.

• *L'inclusion des femmes et des filles*

Dès l'origine, de nombreuses institutions sportives et éducatives ont œuvré au dépassement des frontières pour fédérer les individus et, de nos jours, combattent fermement toute forme de discrimination entre les genres. Pour que cette inclusion par les pratiques corporelles soit la plus large possible, l'esprit olympique encourage vivement, en France et dans le monde, le développement de l'égalité des genres et les mesures concernant les jeunes femmes issues de l'immigration, dont la présence et la visibilité sont encore faibles parmi les pratiquants et dirigeants.

Le Comité régional olympique et sportif (CROS) d'Île-de-France permet tout au long de l'année aux jeunes filles et adolescentes des quartiers défavorisés de s'initier aux pratiques sportives.

L'association *Fight For Dignity*, à la Maison des femmes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), initie à la pratique du karaté les femmes victimes de violences sexuelles et psychologiques, afin qu'elles se réapproprient progressivement leur corps

La Fondation Alice-Milliat, sous l'égide de la Fondation du sport français, a instauré le « challenge Alice-Milliat » pour promouvoir le sport féminin en Europe avec le soutien du programme « Erasmus + France Jeunesse et sport ».

• *L'inclusion sociale des jeunes en difficulté*

Les sports de nature sont des espaces privilégiés pour la politique de remobilisation des jeunes en difficulté sociale. La confrontation avec la nature, milieu souvent peu connu et maîtrisé, est utilisé pour découvrir son potentiel physique et mental, dans une perspective de valorisation de soi, d'autonomisation des individus et de confiance envers l'autre, sentiments transposables dans le domaine social et professionnel futur.

On peut citer les actions en ce sens de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Beaulieu (Haute-Savoie) et son programme Cime en soi (activités de pleine nature et de montagne), celles de l'association En passant par la Montagne, implantée à Passy (Haute-Savoie) ou le dispositif SESAME-Garantie Jeunes du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) pour les jeunes entre 16 et 25 ans (escalade).

• *La prise en charge des personnes incarcérées*

Grâce au protocole d'accord de 2007 des ministères chargés des Sports et de la Justice pour développer et diversifier les pratiques sportives chez les personnes détenues, la dimension inclusive de l'esprit olympique facilite l'accès des populations carcérales au sport. Il s'agit de prendre en charge l'organisation des activités physiques et sportives au sein des établissements pénitentiaires afin de faciliter la réinsertion sociale des détenus et de lutter contre la sédentarité. Outre la pratique régulière du sport, de nombreuses rencontres sportives sont organisées au sein même des établissements.

Le protocole d'accord s'est décliné en conventions, telles la convention pluriannuelle d'objectifs entre la direction de l'Administration pénitentiaire et la Fédération française de basket ball (30 juin 2015) ; la convention-cadre sur « les actions sportives en milieu carcéral » en Île-de-France (28 juin 2016) entre le CROS d'Île-de-France, la direction interrégionale des Services

pénitentiaires de Paris et la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, grâce à laquelle, dans les établissements franciliens, 3767 heures de pratique ont été dispensées en 2018 auprès de 2702 personnes pratiquant vingt activités différentes ; ou encore la convention-cadre « Sport en milieu carcéral » en région Centre-Val-de-Loire (21 juin 2019), entre le CROS Centre-Val-de-Loire, la direction interrégionale des Services pénitentiaires et la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale du Centre-Val-de-Loire.

- Les manifestations sportives

- « Olympiades annuelles » de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) ;
- « Boxer ensemble » à la maison centrale de Poissy (Yvelines) ;
- « Challenge national basket pénitentiaire » au palais omnisport de Paris-Bercy (Fédération française de basket ball) ;
- Tournée nationale « 48h de basket 3X3 » ;
- « Aéroboxe », activité d'entretien et de combat pour la population carcérale féminine de la maison d'arrêt de Metz (Moselle).

- Les formations qualifiantes en faveur de la réinsertion par le sport

- « Animation pongiste », formation d'arbitre de club en tennis de table en maison d'arrêt par le comité départemental de tennis de table de la Côte d'Or ;
- « Formation d'arbitre » en basket ball au centre pénitentiaire de Meaux (Seine-et-Marne) par le CDOS de Seine-et-Marne et le comité départemental de basket ball ;
- « Formation à l'arbitrage de basket ball, hand ball et rugby au centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan (Gironde) organisée par l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM, Gironde).

Des initiatives soucieuses des objectifs du développement durable

Un environnement sain et durable favorise, pour toutes les communautés attachées à l'esprit olympique en France, de meilleures conditions de pratique physique : attitudes responsables et respectueuses du patrimoine naturel national, meilleure connaissance et protection de la nature. L'Agenda 21 du sport français (2003) est le socle de l'engagement du sport en faveur du développement durable, complété par la *Charte du sport français pour le développement durable* (notamment son 5^e objectif), adoptée en 2008 par le CNOSE. Ces deux textes donnent principes et objectifs aux fédérations et associations sportives et aux pratiquants.

En France, les initiatives des acteurs du monde du sport en faveur de l'environnement englobent différentes mesures. Plusieurs fédérations mènent des programmes de sensibilisation et d'information des pratiquants et de spectateurs sur le respect de l'environnement, telles la Fédération française de cyclisme (programme *Green Cycling* et patrouilles « Eco Cyclo »), la Fédération française de surf (programme *Co-Rider* d'encouragement des surfeurs au covoiturage), la Fédération française de vélo (incitation au covoiturage et à l'usage des transports en commun et développement d'Optimouv, une aide aux structures fédérales pour optimiser les déplacements liés aux rencontres sportives) ou encore la Fédération française de cyclotourisme (convention avec l'Office national des Forêts, pour concilier pratique du cyclotourisme et fragilité du milieu en forêts domaniales).

La prise de conscience et l'association la plus étroite entre pratiques sportives et protection de l'environnement émanent des acteurs impliqués dans les sports de nature, à la suite de la Loi sur le sport de 2001, fondatrice de la notion de développement maîtrisé des sports de nature, et de l'Agenda 21 du CNOSE. Elles se sont matérialisées par la création de la Commission d'éducation à

l'environnement par le sport (Ecosurf) et par l'instauration en 2003, par le ministère des Sports, d'un pôle de ressources national « Sports de nature » à Vallon-Pont d'Arc (Ardèche) (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes), dont toutes les missions intègrent le développement durable (identification des lieux de pratique et adaptation de leur accès, respect des milieux naturels et des autres pratiquants et usagers de la nature, outils de gouvernance locale des sites pour susciter un développement maîtrisé de la pratique).

Les pratiquants sont des acteurs de la préservation de l'environnement et plus seulement des consommateurs d'espaces naturels. Le dispositif « Suricate, tous sentinelles des sports de nature ! », adossé à une plateforme en ligne [<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>] ou sur mobile, illustre ce passage de la sensibilité à l'environnement à l'action citoyenne : chaque pratiquant signale et géo-localise les problèmes rencontrés lors d'une activité sportive de nature (randonnée, VTT, canoë kayak, etc.) : erreur de balisage, panneau défectueux, problème de pollution, besoin de sécurisation. En 2018, 3204 signalements ont été faits dans 96 départements par 1416 sentinelles. De même, l'impact des sports nautiques sur les espèces étant moins fort hors des zones de nidification des oiseaux ou de vie des mammifères du littoral, les sportifs peuvent les localiser sur les sites C mon spot [<http://c-monspot.fr/>] et « La météo des oiseaux » dans le PNR de la Narbonnaise depuis 2016 [<http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/vivre/habitants/participer/la-meteo-des-oiseaux>].

Les sports de nature sont pratiqués pour éduquer la jeunesse à l'environnement. Plus les sports de nature sont pratiqués tôt, plus la sensibilité à la nature sera forte. Ces sports ont l'intérêt, éducatif et social, de développer l'apprentissage de l'autonomie, de la sécurité et du vivre ensemble. La pratique du plus grand nombre est donc encouragée par plusieurs actions du milieu scolaire, qui a lancé le concours d'écriture « Journal de bord de l'Océan » [<http://labodeshistoires.com/lbh/journaldebord/>], avec les deux skippers Thomas Coville et François Gabart, et publié la brochure *Les Sports de nature, tous dehors !* [http://doc.sportsdenature.gouv.fr/doc_num.php?explnum_id=477] pour les animateurs, enseignants, éducateurs et moniteurs (2015), ou développé des classes spécifiques : classes d'éducation maritime de Palavas-les-Flots (Hérault), projet Erasmus de classe de mer européenne [<https://youtu.be/BJyoLzISQsQ>]. Les « Jeux nautiques de l'Atlantique » [<https://www.atlanticgames.eu/index.php/fr/>] visent le même objectif. Le programme *Water responsable* de la Water Family vise aussi les publics scolaires, en trois temps : celui de la connaissance pour éveiller les consciences (classe de la protection de l'eau), celui du jeu fondé sur la manipulation de l'information sur l'eau avec des plateaux ludiques, des quizz (temps périscolaire), et celui de l'expérience, qui laisse une place importante aux interactions entre enfants et sportifs de haut niveau (quinze jours d'« Odyssées des Juniors » organisées depuis 2012 et qui sont des ateliers pédagogiques pour diminuer nos impacts sur l'eau).

Enfin, le respect de l'environnement est intégré aux manifestations sportives, à l'exemple de la Fédération française de surf, auteur d'un cahier des charges « Événements responsables », ou des DDCSPP de Savoie et DRJSCS Rhône-Alpes, dont le label « Manifestation sportive de nature et développement durable » s'appuie sur une charte d'une quarantaine d'actions fondées sur les valeurs environnementales, sociales et économiques du développement durable [<http://www.savoie.gouv.fr/content/download/8419/60696/file/Charte.pdf>].

Un champ d'application pour la créativité et les pratiques artistiques

Une grande variété de productions et d'expressions culturelles est inspirée, à l'échelle internationale, par l'esprit olympique. Les communautés d'artistes y sont encouragées par de nombreuses institutions culturelles, telles les composantes du Réseau des musées olympiques, à l'étranger (musée du Comité international olympique à Lausanne en Suisse, musée olympique d'Athènes en Grèce) et en France : maison des Jeux olympiques d'Albertville (Savoie) et musée national du Sport à Nice (Alpes-Maritimes). Depuis les Jeux pythiques de Delphes, les objets, les accessoires et les espaces culturels sont les supports et les vecteurs de pratiques immatérielles

spécifiques en ce domaine, tout comme les gestes techniques des athlètes, leurs émotions visibles ou enfouies ont alimenté l'imagination et la créativité humaines.

Durant les Jeux olympiques, terrain d'expressions corporelle et spirituelle, selon l'idée antique, le milieu artistique, sous toutes ses formes, est fortement mobilisé. Les créations officielles (films, affiches, posters, médailles, objets d'art) illustrent les valeurs de l'esprit olympique, comme le font les cérémonies d'ouverture. Pour la première fois, lors des Jeux de Rio (5-21 août 2016), a été instauré un dispositif de résidences artistiques ouvert à toutes nationalités, qui complétait le programme culturel du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO), afin de permettre aux artistes de livrer leur propre interprétation des Jeux et d'ouvrir l'olympisme et ses valeurs au plus grand nombre.

Tout au long de l'année, en France, l'Association des écrivains sportifs met en valeur et récompense la créativité littéraire autour du sport et de l'olympisme. L'association « Écrire le sport » promeut la littérature à thématique sportive, organise régulièrement des manifestations ouvertes au grand public et s'emploie à chroniquer cette littérature de plus en plus florissante : depuis les années 1980 et davantage encore au cours de la dernière décennie, l'édition de romans ayant pour cadre le sport et les Jeux, tels *Kornelia*, de Vincent Duluc (Paris, Stock, 2018) ou *Où en est la nuit*, de Jean Hatzfeld (Paris, Gallimard, 2011) est en hausse ; ils sont salués par la critique.

Un nombre croissant de manifestations atteste la vitalité créative autour de l'esprit olympique, à l'instar du festival « Sport, Littérature et Cinéma », à l'Institut Lumière de Lyon, ou le festival « Paris Sports Photo », dont le lancement est programmé pour la fin de l'année 2019. Enfin, l'Olympiade culturelle liée à l'accueil des Jeux olympiques de Paris 2024 vise à rapprocher l'art et la culture des lieux de pratique sportive, en vue d'un enrichissement mutuel. En outre, l'Éducation nationale a lancé cette année un « Pentathlon des arts » à tous les niveaux d'enseignement pour articuler éducation artistique et culturelle et olympisme.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français, principalement.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Les **lieux actifs de pratique de l'esprit olympique** se répartissent :

- à Paris : La Cipale, ou vélodrome Jacques-Anquetil (51 avenue de Gravelle, Paris XII^e) ; stade Pershing, ou Espace multisports (route Bosquet-Mortemart, Paris XII^e) ; Maison du sport français (1 avenue Pierre-de-Coubertin, Paris XIII^e) ; Croix Catelan (chemin de la Croix Catelan, Paris XVI^e) ; hippodrome d'Auteuil (route d'Auteuil aux Lacs, Paris XVI^e) ; fronton de pelote basque (27 quai Saint-Exupéry, Paris XVI^e) ; parc de Bagatelle (route de Sèvres à Neuilly, Paris XVI^e) ; stade Bergeyre (76 rue Georges-Lardennois, Paris XIX^e), avec plaque commémorative des JO de 1924 ; la piscine des Tourelles (148 avenue Gambetta, Paris XX^e).

- en région Île-de-France : stade olympique Yves-du-Manoir à Colombes (Hauts-de-Seine) (12 rue François-Faber) [base Mérimée IA00079354] ; hippodrome de Saint-Cloud à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) (121 avenue Lieutenant-colonel de Montbrisson) [base Mérimée IA00064636] ; stade Bauer à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) (92 rue du Docteur Bauer) ; complexe sportif Adolphe-Chéron à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) avec sa statue *Le Salut olympique* [réf. Base Palissy IM94000383] ; Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines).

- en région Auvergne-Rhône-Alpes : stations savoyardes de sports d'hiver (Les Arcs 1600, Les Arcs 1800 et Les Arcs 2000 à Bourg-Saint-Maurice, La Plagne à Aime-la-Plagne et Macôt-la-Plagne,

Avoriaz) ; parc Paul-Mistral, stade de glace puis palais des Sports, à Grenoble (Isère) [base Mérimée EA38141235] ; Village olympique de Villeneuve à Grenoble (Isère).

- en région Normandie : palais des Régates de Sainte-Adresse (Seine-Maritime) [réf. Base Mérimée IA76000320].

Sur le territoire français, des **lieux** sont **en lien étroit avec l'histoire des Jeux olympiques** : le grand amphithéâtre de la Sorbonne (47 rue des Écoles, Paris V^e), la résidence de Pierre de Coubertin, premier siège permanent du CIO en 1894 (20 rue Oudinot, Paris VII^e).

D'autres patrimoines monumentaux, enfin, relèvent davantage de la **commémoration**, telles les œuvres à l'effigie d'Alice Milliat et de Pierre de Coubertin à la Maison du Sport (99 boulevard Kellermann, Paris XIII^e), la sculpture de Jean Bouin († 1914) sur le parvis du stade vélodrome de Marseille (Bouches-du-Rhône), dont le buste a été réalisé par Constant Roux ; la stèle à l'effigie de Virginie Hériot († 1932), sur la jetée Albert-Édouard de Cannes (Alpes-Maritimes) ; Suzanne Lenglen († 1939) dans le cimetière ancien de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) ; Alice Milliat († 1957) au cimetière Saint-Jacques de Nantes (Loire Atlantique) ; Charles Rigoulot († 1962) au cimetière sud de Saint-Mandé (Val-de-Marne) ; Micheline Ostermeyer († 2001) au cimetière de Grémonville (Seine-Maritime) ; Colette Besson († 2005) au cimetière des Angoulins (Charente-Maritime) ; Jean Boiteux († 2010) au cimetière de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) ; et Alain Mimoun († 2013) au cimetière de Bugeat (Corrèze).

Objets, outils, matériaux supports

Les objets emblématiques de l'esprit olympique et véhiculant ses valeurs se comptent par milliers sur le territoire français, compte tenu des collections privées et publiques organisées et de tous les objets isolés, conservés chez les Français. Plusieurs musées spécialisés entretiennent l'esprit olympique en France : musée du Basket-Ball (117 rue du Château-des-Rentiers, Paris XIII^e), Tenniseum (2 avenue Gordon-Bennett, Paris XVI^e), musée national du Sport à Nice (Alpes-Maritimes), conjugué au stade Allianz Riviera (boulevard des Jardiniers), musée Géo-Charles (rue Géo Charles), à Échirolles (Isère) et Maison des Jeux olympiques d'hiver (11 rue Pargout) à Albertville (Savoie). On se contentera de citer quelques objets conservés au musée national du Sport (Nice) : la coupe Gravelotte (Athènes, 1896), remise par George I^{er}, roi de Grèce, au fleurettiste Eugène-Henri Gravelotte (1876-1939), première victoire française de l'histoire olympique ; les médailles d'or de Gaston Thubé (voile) aux Jeux olympiques de Stockholm (1912) ; le ticket d'entrée des Jeux de Paris de 1900 associés à l'Exposition universelle et le billet d'entrée au Stade olympique de Colombes (Paris 1924) ; le programme imprimé des Jeux olympiques de Paris 1924 ; les vases de porcelaine de Sèvres et leurs quatre médaillons (rugby, aviron, football, plongeon), offerts lors des Jeux de 1924 par la Ville de Paris aux médaillés.

La base patrimoniale Palissy recense aussi, à La Rochelle (Charente-Maritime), le voilier *Aile VI*, qui permit à Virginie Hériot, navigatrice française, de remporter la médaille d'or aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928 [réf. PM17000591], ou, à Plougastel-Daoulas (Finistère), le voilier plan Cornu *Gilliatt V*, qui participa aux Jeux Olympiques de Melbourne en 1956, piloté par Alain Cadiot [réf. PM29003000].

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

• L'apprentissage de l'esprit olympique

Éducation non formelle

Les modes d'apprentissage de l'esprit olympique sont variés. Le cercle familial ou amical permet de se familiariser et d'assimiler certaines caractéristiques des pratiques ; un milieu de pratique spécifique favorise alors naturellement l'apprentissage de l'élément. L'exemple du parcours sportif d'un parent proche ou éloigné peut susciter des vocations chez les autres membres de la famille, notamment les plus jeunes. Le mimétisme ou la volonté de dépasser un modèle peuvent renforcer l'apprentissage de l'élément (père pour Mathieu Crepel, snowboarder professionnel ; père et oncle pour Franck Mombey, boxeur gabonais boursier de la Solidarité olympique depuis février 2018).

Lors des déplacements liés à l'exercice d'une pratique physique, l'expérience d'un pays et d'une culture différents et d'un rassemblement multiculturel, notamment dans le Village olympique et paralympique, apprend le respect des différences et l'ouverture sur l'autre. De nombreux athlètes ayant participé aux Jeux olympiques et paralympiques attestent le rôle déterminant de l'événement olympique, sportif et festif, dans son rythme propre et sa configuration spatiale. Ce passage par les Jeux, avec la vie partagée au sein du Village olympique et paralympique, est un rite fondamental d'acculturation à l'esprit olympique, une expérience qui engage ces sportifs dans un processus de transmission. Au-delà de ces manifestations exceptionnelles, tout événement sportif, de portée locale, régionale ou nationale, peut servir de catalyseur, pourvu que les valeurs et les rites associés à l'esprit olympique soient fortement associés à ceux des pratiques alors représentées.

La pratique d'un sport au contact d'un élément naturel induit bien souvent enfin une meilleure assimilation des enjeux environnementaux du développement durable : la pratique des sports de nature (canyoning, surf, voile, ski, etc.) expose le pratiquant aux effets de l'anthropisation et en fait un témoin privilégié des différentes formes de pollution. Par cette immersion, le pratiquant prend conscience que la préservation de son milieu d'exercice et la qualité de sa pratique passent par la protection de la nature.

Éducation formelle

La fréquentation durable d'entraîneurs et d'éducateurs porteurs de connaissances et de savoir-faire dans certaines institutions enseigne les composantes de l'esprit olympique et les valeurs constitutives de la réussite sportive, telles que l'humilité, le dépassement de soi dans le respect du partenaire de jeu, la transformation du stress en abnégation, la reconnaissance du savoir-faire des grandes figures d'éducateurs expérimentés et d'athlètes. Inscrivant les pratiquants dans une communauté sportive et culturelle, ces valeurs traversent toute la dimension technique des contenus pédagogiques dispensés. Cette relation humaine fondée sur le respect mutuel, la complicité et la confiance passe alors souvent par le choix, de la part des entraîneurs et les éducateurs, de termes spécifiques et de manières de s'adresser aux athlètes, en particulier lorsque l'athlète, d'origine étrangère, vient en France se perfectionner dans sa pratique ou lorsque le pratiquant est immergé dès ses premières années de pratique. Dans ces filières de formation spécialisées, l'esprit olympique ainsi vécu au quotidien fédère les acteurs du monde sportif, souvent pour leur vie entière, et transcende les différences culturelles.

L'apprentissage de l'esprit olympique se déploie enfin dans des dispositifs scolaires du ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec différentes institutions sportives. Le label « Génération 2024 » ou la constitution des « classes olympiques » sont des programmes pérennes qui associent étroitement et durablement l'esprit olympique et les valeurs portées par l'institution scolaire. Chaque année, la participation scolaire autour de la Journée olympique (JO) ou de la Semaine olympique et paralympique (SOP), avec de nombreuses rencontres sportives, festives et à finalité sociale et civique, génère une diversification et une généralisation des modes d'apprentissage en touchant un public scolaire encore plus conséquent.

• **La transmission de l'esprit olympique**

La participation aux commissions des athlètes du CNOSF et du CPSF, ainsi que l'adhésion à l'Association française des Olympiens (AFO) formalise, chez les athlètes, leur engagement dans les Mouvements olympique et paralympique. L'organisme œuvre au maintien de liens personnels entre les

athlètes, constitutifs d'une communauté fondée sur la propagation de l'esprit olympique, qui peut se constituer chez certains en devoir moral à l'issue de leur vie active. Dépasant souvent le cadre du sport, cet engagement s'ancre dans des problématiques socio-culturelles plus larges. Ainsi, la volonté de mettre à profit son expérience dans les arts martiaux pousse Laurence Fischer, triple championne du monde de karaté, à s'engager dans la cause des violences sexuelles subies par les femmes ou dans la volonté de préserver la nature. De même, Souleymane Cissokho, médaillé olympique en boxe, s'engage auprès de l'association Secteur Sport Éducation, dont le but est d'aider les plus défavorisés par le sport et l'éducation, en France et en Afrique.

L'engagement des athlètes dans la transmission et le partage passe aussi par leur participation à des événements éducatifs à destination de publics scolaires. De nombreux sportifs de haut niveau s'engagent lors de la Journée olympique (JO) ou de la SOP, apportant leur témoignage et narrant leur expérience de l'esprit olympique autour d'échanges et de démonstration de pratiques. La présence d'un athlète auprès d'un groupe d'élèves ou d'étudiants renforce la réception des valeurs constitutives de l'esprit olympique : « La rencontre avec le sportif crée chez l'enfant une émotion particulière » (Mathieu Crepel). Émotions, joie de participer et de découvrir, convivialité des pratiquants, dépassement des appréhensions et des limites sont souvent des éléments moteurs de l'apprentissage, à titre individuel ou dans l'émulation du groupe. Ils font prendre conscience aux pratiquants que l'on doit compter sur les autres pour apprendre plus vite et pour être plus performant.

Les rites olympiques et une certaine forme de théâtralisation de ceux-ci constituent l'une des modalités fortes de cette transmission. Rituels et symboles jouent un rôle essentiel dans l'appropriation individuelle et collective de l'esprit olympique : chez les athlètes, l'expérience du relai de la Flamme olympique est source d'émotion, tout comme l'hymne olympique. Le drapeau olympique revêt, pour les olympiens et paralympiens, une signification particulière : au-delà du sens pacifiste et fraternel des anneaux olympiques qu'il porte, le drapeau prévaut, en France et dans le monde, sur les drapeaux nationaux et sur celui du pays hôte à l'occasion des Jeux olympiques depuis leur édition de 1920, à Anvers. Lors des Jeux olympiques et paralympiques, les appartenances nationales s'effacent derrière l'appartenance à la communauté internationale. Cette expérience émotionnelle des rites et symboles est transmise aux jeunes générations en de nombreuses occasions, en particulier en France lors de la SOP et de la Journée olympique du 23-Juin. La dimension cérémonielle et théâtrale des Jeux inspire plusieurs manifestations festives organisées dans les établissements scolaires en France. Par ces temps festifs, participatifs et symboliques, les manifestations scolaires contribuent à faire vivre au sein de jeunes générations la magie des événements olympiques.

La transmission de l'élément auprès de la jeunesse passe aussi par la création de compétitions où l'esprit olympique occupe une place centrale. Introduit en 1991, le Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE), organisé à Paris en 2003, est le plus grand événement multisports d'Europe destiné aux espoirs âgés de 13 à 18 ans. Son succès et le besoin des institutions sportives de proposer aux jeunes athlètes un événement singulier, associant culture, éducation et sport, a conduit à instaurer, en 2010, les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) réservés aux 14-18 ans. Non pas conçus comme des « Jeux olympiques » en miniature, ces manifestations ont été créées sur mesure pour de jeunes athlètes. L'obtention d'un résultat n'y est pas la seule finalité : l'enjeu est que ces jeunes sportifs s'acculturent à l'olympisme et découvrent l'esprit olympique dans sa globalité, en particulier la vie au sein du Village olympique, espace partagé de rencontre avec l'autre et d'échanges multiculturels, avec sa pluralité de nations et de sports. La jeunesse française participe pleinement à cet événement international puisque la délégation française comporte fréquemment plus de 100 athlètes. Ainsi, grâce aux JOJ, l'esprit olympique est intégré au processus de formation des athlètes français dès leur plus jeune âge : concourir, apprendre et partager leur jeune vocation avec de grandes figures d'athlètes, chargés de la transmission aux plus jeunes générations athlétiques et jouant le rôle d'ambassadeurs. Les JOJ s'adressent aussi à des jeunes non sportifs (les « artisans du changement »), à de jeunes reporters et de jeunes ambassadeurs, qui, à leur retour des Jeux, s'investissent dans la diffusion des valeurs olympiques.

La mise en situation est un autre moyen pédagogique de faire découvrir tel ou tel aspect de l'esprit olympique. De nombreuses institutions sportives et éducatives françaises font de l'immersion un élément pédagogique central de l'apprentissage : faire pratiquer à des enfants valides le handisport (écoles primaires, collèges, clubs de surf, etc.), immerger les jeunes pratiquants dans un milieu naturel tel que l'eau, la forêt, la montagne (*Water family*, CREPS de Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche), inciter les publics empêchés à découvrir certaines pratiques (CROSIF) sont des expériences de sensibilisation souvent bénéfiques.

Enfin, la transmission de l'esprit olympique passe par l'instauration de modules de formation des encadrants et des éducateurs. L'encadrement de pratiquants en situation de handicap, physique, mental ou social, exige ainsi une formation préalable permettant d'ajuster le contenu et les attentes de la pratique. De même, le respect de l'environnement et la formation aux milieux naturels sont devenus un aspect essentiel des modules pédagogiques pour certains sports de nature.

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Le **Mouvement olympique** est l'action concertée, organisée et permanente, exercée sous l'égide du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'olympisme. La transmission de l'esprit olympique s'opère d'abord sur les terrains de jeu, par la médiation d'animateurs, entraîneurs et cadres de clubs sportifs, estimés à près de 5,6 millions, dont 3,5 pour le Mouvement olympique français.

Le Mouvement olympique français comprend les organisations, athlètes et autres signataires de la Charte olympique. Il est constitué principalement du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), sur le territoire national, des 107 fédérations sportives et membres associés du CNOSF et 124 comités régionaux, départementaux et territoriaux olympiques et sportifs (CROS/CDOS/CTOS), qui relaient son action.

Les **107 fédérations** concernées se répartissent en six catégories :

- Fédérations françaises des disciplines du programme olympique (athlétisme, aviron, badminton, baseball et softball, basket-ball, boxe, canoë-kayak et sports de pagaie, cyclisme, escrime, équitation, football, golf, gymnastique, haltérophilie-musculation, handball, hockey sur gazon, hockey sur glace, judo, karaté, lutte, montagne et escalade, natation, pentathlon moderne, skateboard, rugby, ski, sports de glace, surf, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, triathlon, voile, volley-ball et beach volley) ;

- Fédérations nationales sportives : arts énergétiques et martiaux chinois, aéro-modélisme, aéronautique, aérostation, ball-trap et tir à balle, balle au tambourin, ballon au poing, billard, bowling et sport de quilles, char à voile, course d'orientation, cyclotourisme, danse, football américain, force, kick-boxing et muaythai, longue paume, motocyclisme, motonautique, parachutisme, pelote basque, pétanque et jeu provençal, planeur ULM, randonnée pédestre, rugby à XIII, sauvetage et secourisme, savate boxe française, ski nautique et wakeboard, spéléologie, sport automobile, sport de boules, twirling bâton, vol en planeur, vol libre, pêches sportives, hélicoptère (ancienne giravation), études et sports sous-marins, sports de traîneau, ski pulka et cross canin, flying disc ;

- Fédérations multisports : Fédération des clubs de la défense, Fédération française d'éducation physique et gymnastique volontaire, du sport adapté, du sport d'entreprise, handisport, sports pour tous, des ASPTT ;

- Fédérations affinitaires : Fédération française des maîtres-nageurs sauveteurs, du sport travailliste, Fédération nationale du sport en milieu rural, Fédération sportive et culturelle de France, Fédération sportive gymnique du travail, Union française des œuvres laïques d'éducation physique ;

- Fédérations scolaires et universitaires : Union nationale des clubs universitaires, Fédération française du sport universitaire, Union générale sportive de l'enseignement libre, Union nationale

du sport scolaire, Union nationale sportive Léo-Lagrange, Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré ;

— Membres associés du CNOSF : Association française des collectionneurs olympiques et sportifs, du Corps arbitral multisports, Centre national des sports de la défense, Comité français Pierre-de-Coubertin, Fédération des internationaux du sport français, Fédération des médaillés Jeunesse, Sports et Engagement associatif, Fédération française de la retraite sportive, des Clubs alpins et de montagne, des clubs omnisports, des Joinvillais, de la Police nationale, Union nationale des centres sportifs de plein air.

Le **Mouvement paralympique** est représenté en France par le Comité paralympique et sportif français (CPSF), fondé en 1992, qui coordonne et harmonise les actions de ses deux membres fondateurs, la Fédération française Handisport (FFH) et la Fédération française du Sport adapté (FFSA), par ailleurs membres du CNOSF, en rapport avec les jeux paralympiques. Représentant national de l'*International Paralympic Committee* (IPC), le CPSF suit le développement de la prise en compte du handicap dans ses fédérations affiliées. Il est composé statutairement :

- de membres actifs fondateurs (fédérations françaises Handisport et Sport adapté)
- de membres actifs issus du collège des disciplines paralympiques (fédérations françaises d'aviron, badminton, canoë-kayak, cyclisme, équitation, taekwondo, tennis, tir à l'arc, triathlon, volley-ball)
- et de membres associés (Centre national des sports de la défense, fédérations françaises d'athlétisme, base ball et soft ball, basket ball, football, force, golf, handball, hockey, hockey sur glace, judo, karaté, natation, parachutisme, pétanque et jeu provençal, rugby à XIII, surf, squash, tir, du sport universitaire, voile, sports pour tous, Fédération sportive et gymnique du Travail, Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique, Union nationale du sport scolaire).

Les mouvements olympique et paralympique comprennent en outre le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les ligues professionnelles, les 320 000 associations sportives, les plus de 16 millions de licenciés fédéraux, dont plus de 9 auprès de fédérations des sports inscrits au programme des Jeux olympiques et paralympiques, et les juges, arbitres, entraîneurs et autres officiels et techniciens du sport. Il englobe aussi les autres organisations et institutions reconnues par le CIO et l'IPC à l'échelle internationale et le CNOSF, l'Académie nationale olympique française et le CPSF à l'échelle nationale.

Cette transmission de l'esprit olympique est par ailleurs relayée par de nombreux acteurs institutionnels :

— des **associations privées** : Association des olympiens français, Fondation du sport français Henri-Sérandour, Fondation du sport en Val-d'Oise, *Peace and Sport*, association fondée par un olympien français, PLAY International, association de solidarité internationale agréée par le ministère des Sports, actions de sensibilisation aux valeurs du sport et de l'olympisme (UNICEF France, ministère des Sports, Paris 2024, association Voyage au cœur de l'olympisme de Montluçon) ;

— des **institutions culturelles privées ou publiques** : Musée national du sport (Nice), Maison des Jeux olympiques d'Albertville, musée Géo-Charles d'Échirolles, Paris Musées et ses six musées présentant des collections olympiques (39 œuvres au total) : Musée Carnavalet, Musée d'Art moderne, Musée de la mode, Maison de Victor-Hugo, Musée Bourdelle et Musée des beaux-arts.

Partie intégrante de la famille olympique, les **médias** sont des acteurs naturels de la diffusion de l'esprit olympique. Certaines entités se distinguent : Union des journalistes sportifs de France, fondée par un olympien français ; le quotidien *L'Équipe*, diplômé olympique pour sa contribution à la diffusion de l'olympisme, dont de nombreux acteurs ont été honorés par le Comité international olympique ou en ont intégré des commissions ; Francs-Jeux ou Olbia, organes de presse spécialisés dans l'actualité olympique.

Les acteurs publics ont enfin un rôle croissant dans la diffusion de l'esprit olympique. Les conventions signées par le Mouvement olympique français, avec les ministères en charge de l'Édu-

cation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'Agriculture ou de l'Environnement ont fait de ces ministères mais aussi de leurs instances nationales et territoriales des relais de plus en plus impliqués dans l'esprit olympique, en particulier dans le cadre des politiques de formation mises en œuvre :

- établissements scolaires (intégration dans les programmes scolaires, label Génération 2024 puis Génération mer, Semaine olympique, Année olympique...)
- directions régionales/départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale ;
- centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) : au CREPS Rhône-Alpes, mise en place du module « Diagnostic et développement durable » UC 1 dans le cadre du diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport « Escalade en milieux naturels » ;
- Institut national du sport et de l'expertise sportive (INSEP) ;
- École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) : module de formation « Éducateur sportif co-gestionnaire du site de pratique » [<http://www.envsn.sports.gouv.fr/liste-actualites-par-mois/22-actualites/773-journee-desensibilisation-a-la-protection-de-l-environnement-pour-les-bpjeps-surf>] ;
- Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN) ;
- Agence française pour la biodiversité : formation des éducateurs sportifs à la préservation des aires marines protégées [<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-des-estuaires-picards-et-de-la-mer-d-Opale/Actualites/Former-les-pratiquants-de-sport-de-nature>] ;
- Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, etc.

Certaines fédérations comme les Fédérations françaises de voile ou de surf intègrent les compétences environnementales dans les cartes de progressions techniques plongée et voile [http://espaces.ffvoile.fr/media/20071/niveaux_techniques_habitable-.pdf] et dans le cadre du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention « Surf et disciplines associées » (formation continue).

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

L'esprit olympique est lié aux valeurs et aux idéaux de l'olympisme, redécouvert à la fin du XIX^e siècle par le Français Pierre de Coubertin, fin connaisseur de l'histoire des jeux tenus à Olympie à partir de 776 av. J.-C., mais aussi imprégné de leur représentation en France, telle qu'elle s'est construite entre leur dernière édition en 393 apr. J.-C. et leur rénovation en 1894. Depuis, l'esprit olympique s'est diffusé et a évolué sous l'action positive de ses communautés, notamment en France.

De la représentation des dieux de l'Olympe à celle de l'esprit olympique

Les jeux de l'Antiquité, tenus à Olympie, Corinthe, Delphes ou Némée, n'ont pas imprégné les cultures celtiques ou gauloises, qui n'ont cependant pas pu les ignorer, au contact des Grecs installés sur la côte méditerranéenne ou au cours de la domination romaine.

Les références à l'Olympie antique apparaissent essentiellement après le Moyen Âge, dans une approche mythologique d'abord. À Lyon, *Le Grand Olympe des histoires poétiques* d'Ovide est ainsi disponible en français dès 1532. L'hellénisme qui s'implante alors consacre les dieux grecs et

leur domaine, le Mont Olympe, lieu d'exception inaccessible au commun des mortels. L'attrait pour l'Olympe est ensuite consolidé par les récits mythifiés des exploits sportifs, hommages à Zeus et Héra accueillis par le sanctuaire antique. Pour les érudits, Amaseus publie, en 1547, à Rome, la première version latine des œuvres de Pausanias, narrateur référent des jeux d'Olympie. La première traduction en français des *Épinicies* de Pindare (*Olympioniques, Pythioniques, Neméoniques, Isthméoniques*) paraît, quant à elle, en 1617. Magnifiant les aptitudes extraordinaires des athlètes choisis par l'ordalie divine, le mythe s'installe, ferment du développement ultérieur de l'« esprit olympique ».

Le XVIII^e siècle connaît un regain d'intérêt pour les jeux olympiques. En 1714, la Ville de Lyon accueille ainsi un ballet intitulé *Les Jeux olympiques*. En 1723, dom Bernard de Montfaucon est le premier à tenter de réaliser des fouilles en vue d'exhumer les ruines du sanctuaire d'Olympie. En 1729 encore, à la Comédie-Italienne, se jouent *Les Jeux olympiques ou le prince malade*, une comédie héroïque de François-Joseph de Lagrange-Chancel. Les historiens, de Jean Boivin à Charles Rollin, s'emparent du sujet. En 1731, l'abbé Gedoyne publie Pausanias en français. Réédité en 1781, il contribue à étendre la représentation, chez les Français, de l'esprit des jeux antiques. Dès la fin du siècle, c'est d'ailleurs en France qu'apparaît pour la première fois une manifestation inspirée des jeux de l'Antiquité.

Rénovations

En 1791, le chevalier Esprit-Paul de Lafont-Poulotti est l'un des premiers à suggérer publiquement d'organiser de nouveaux jeux olympiques. Commissaire du district de Paris, il rédige un mémoire sur les courses de chevaux et de chars en France, envisagées sous un point de vue d'utilité publique. Il y propose de créer des Jeux d'inspiration antique, appuyés sur les courses équestres. Son projet, tout comme celui, proche, soumis à la Société royale d'agriculture par Pierre Flandrin, est précurseur, voire inspirateur, des Olympiades de la République qui suivent. En effet, en septembre 1793, Gilbert Romme, Montagnard chargé de concevoir le nouveau calendrier révolutionnaire, présente son rapport au Comité d'instruction de la Convention nationale. Il propose d'instituer une Olympiade pluriannuelle célébrée par des Jeux olympiques, destinés à sublimer la communauté nationale autour de l'idéal révolutionnaire. La Convention adopte ce rapport et, en 1796 (an IV), se tiennent les Olympiades de la République, célébrées sur le Champ-de-Mars et renouvelées jusqu'en 1798.

L'attrait olympique ne s'éteint cependant pas. Alors que l'expédition de Morée réalise en 1829 les premières fouilles archéologiques sur le site antique d'Olympie, le petit séminaire du Rondeau, près de Grenoble, instaure en 1832 ses propres « Jeux olympiques ». La dimension éducative de l'esprit olympique se développe dès lors. Le séminaire du Rondeau a en effet adopté une approche nouvelle de l'éducation, associant études théologiques et exercices physiques. Les « Jeux olympiques du Rondeau », que remporte en 1849 Henri Didon, père de la devise olympique adoptée plus tard par Coubertin, sont organisés jusqu'en 1905.

De l'invention de l'olympisme à la renaissance des Jeux olympiques

Pierre de Coubertin, éducateur et helléniste accompli, s'appuie sur cet héritage tout autant que sur une culture française marquée par les Droits de l'Homme. Concevant le sport comme une matrice propre à forger les citoyens, Coubertin est convaincu que le sportif et ses valeurs « chevaleresques » peuvent s'ériger en modèle. Il découvre alors une philosophie humaniste axée sur la médiation et la pratique du sport : l'olympisme.

En 1892, il propose la création de Jeux olympiques modernes, pour matérialiser et célébrer l'olympisme. Selon lui, cette manifestation doit permettre la diffusion internationale de sa philosophie, renforcer la paix universelle et développer la pratique sportive. Il y parvient, le 23 juin 1894, lors d'un congrès international tenu à la Sorbonne, qui acte par ailleurs la création du Comité international chargé de les organiser (CIO). Cette même année, des personnalités du sport et de l'éducation fondent le premier Comité olympique français (COF), sous la présidence d'honneur du président de la République, Félix Faure.

Pierre de Coubertin fait de Paris le cœur de l'olympisme naissant. C'est d'ailleurs son domicile familial parisien, qui fait office de siège de l'institution internationale olympique jusqu'en 1915, date à laquelle le siège du CIO s'établit officiellement à Lausanne (Suisse). À l'origine de la devise olympique et de la *Revue olympique*, Coubertin implique la Monnaie de Paris dans la fabrication des premières médailles olympiques de 1896. Il organise également des Congrès olympiques en France, qui forgent cet esprit olympique : au Havre (1898 - hygiène et pédagogie sportive) et à Paris (1906, 1914). Le congrès olympique de 1906, associé au thème « art, lettres et sport », est accueilli par la Comédie-Française, soutien récurrent et récipiendaire de la médaille olympique. Celui de juin 1914, qui célèbre le 20^e anniversaire du rétablissement des Jeux olympiques à la Sorbonne, est l'occasion de présenter aux membres du CIO réunis le modèle officiel du drapeau olympique que Coubertin a conçu.

L'esprit olympique, une inspiration française

Faisant suite à la première édition des Jeux olympiques modernes, tenue en Grèce en 1896, Paris organise ensuite les Jeux olympiques de 1900, intégrés à l'Exposition universelle. Avec une grande diversité de pratiques (natation, concours de pêche à la ligne, cours de sauvetage et de premiers secours pour les blessés civils et militaires, etc.), ces jeux donnent à l'esprit olympique une dimension civique et solidaire. De même, en organisant des jeux athlétiques scolaires, mobilisant toutes les régions françaises, ainsi que la fête des écoles communales de la Ville de Paris à laquelle participent 6000 enfants, les Jeux de Paris 1900 confirment que l'éducation sportive de la jeunesse est au cœur de l'esprit olympique [Rapport des Jeux olympiques de Paris 1900, <https://library.olympic.org/Default/doc/SYRACUSE/23618/concours-internationaux-d-exercices-physiques-et-de-sports-rapports-ministere-du-commerce-de-l-indus>].

En 1924, les JO se déroulent à nouveau à Paris sur l'insistance de Pierre de Coubertin, président du CIO depuis 1896. Les organisateurs y édifient le premier village olympique de l'histoire de l'olympisme. Espace éphémère et précaire, il correspond néanmoins à l'idéal d'unité de temps et de lieu des jeux et représente un extraordinaire lieu de rencontre entre les athlètes venant d'horizons culturels et géographiques différents. Cet espace étroitement associé à l'esprit olympique accompagne alors la plupart des éditions des Jeux, malgré une séparation des sexes, qui prend fin lors de l'édition de 1984, avec l'institution de la mixité du Village olympique.



Ill. 3. Jeux olympiques de Paris, 1924 : l'entrée du Village olympique. © Comité international olympique, 1924.

Dans une période où le CIO rejette encore la participation des femmes aux Jeux olympiques, Paris est aussi le lieu où s'affirme la revendication des femmes concernant la pratique sportive. Ainsi, Alice Milliat, présidente de la Fédération internationale sportive féminine (FISF), organise en 1922 des Jeux olympiques féminins au stade Pershing, dans le bois de Vincennes. Cette impulsion décisive, que le mouvement sportif et olympique exclusivement dirigé par les hommes n'envisage que de manière très restrictive, enrichit progressivement l'esprit olympique. En 1924, aux JO de Paris, les femmes concourent dans trois sports déclinés en dix épreuves et elles représentent 4,4 % du total des athlètes. Elles sont désormais bien plus nombreuses et la question de leur place dans la pratique constitue aujourd'hui un fondement de l'action du CIO et de son principe de non-discrimination.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Loin de se cantonner à la capitale française, l'esprit olympique s'est aussi progressivement étendu à d'autres espaces. L'année de l'organisation des Jeux d'été à Paris, en 1924, le marquis Melchior de Polignac et le comte Justinien Bretonneau de Clary, membres du CIO, initient à Chamonix la toute première édition des Jeux olympiques d'hiver. L'esprit olympique part ainsi à la rencontre de nouveaux espaces et de nouveaux pratiquants. A l'occasion de cette Semaine internationale des sports d'hiver (rétroactivement nommée Jeux olympiques d'hiver), l'esprit olympique rencontre et convertit de nouveaux adeptes à la pratique des sports de neige et de glace, en incluant les populations montagnardes. D'ailleurs, cette manifestation est placée sous le patronage du Club alpin français (CAF).

Les Jeux de Grenoble (1968) permettent d'accompagner les besoins liés à la croissance de la métropole alpine, avec la modernisation des équipements urbains (gare, hôtel de ville, palais des Sports), mais aussi de créer le deuxième village olympique pérenne de l'histoire des Jeux, après celui d'Innsbruck (Autriche) en 1964. Le village olympique est conçu pour laisser un héritage urbanistique durable, puisqu'il est pensé comme un quartier futur pour la population grenobloise. Utilisant des matériaux en bois pour respecter l'identité montagnarde du site et en aménageant des jardins, des rues piétonnes et des équipements socioculturels (MJC, centre social, bibliothèque), il a obtenu en 2003 le label « Patrimoine du XX^e siècle », comme l'ancien stade de Glace [<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee//EA38141235>].

Enfin, les Jeux de Grenoble ont conféré une dimension de créativité artistique à l'esprit olympique puisque la ville organise, à cette occasion, le premier symposium de sculpture, mobilisant des artistes du monde entier, qui ont laissé un héritage artistique toujours présent dans la ville. Ainsi, en dépit de la disparition, en 1948, des concours d'arts (créés par Pierre de Coubertin, dès l'édition de 1908), l'esprit olympique en France demeure très attaché à la création artistique (Calder sur le parvis de la gare SNCF, Hadju dans le patio de l'hôtel de ville, Patkaï et Mizui au Village olympique, Lipsi porte de France, Descombin dans le parc Paul-Mistral).

Si les Jeux organisés à Grenoble (1968) participent d'une appropriation par la ville des sports de montagne, l'édition de 1992 met en lumière la capacité de rassemblement de l'esprit olympique à l'échelle d'un département. En effet, ces Jeux sont ceux d'Albertville et de la Savoie, avec une multitude de stations et de vallées impliquées. La renommée de Val d'Isère, Méribel, Courchevel, La Plagne ou Les Arcs sert de caisse de résonance aux exploits sportifs et mobilise la population montagnarde ainsi que 7000 bénévoles. Dix vasques olympiques, la plupart visibles encore aujourd'hui, sont construites pour cette édition. Mais ces Jeux ne se limitent pas à la montagne. Ce sont 100 000 personnes qui, en France, se portent candidates pour participer au symbolique relais de la Flamme olympique. Seuls 5500 relayeurs âgés de 15 à 20 ans portent finalement le flambeau olympique à travers toute la France. Ces Jeux portent aussi au plus haut niveau l'alliance coubertinienne du sport et de l'art avec la cérémonie d'ouverture au rayonnement universel préparée par Philippe Decouflé.



III. 4. Jeux olympiques d'hiver, Albertville, 1992 : la vasque olympique est allumée lors de la cérémonie d'ouverture.
© Comité international olympique / Christian Haase, 1992.

Les différentes éditions des Jeux olympiques en France ont permis l'appropriation et la perpétuation de l'esprit olympique grâce aux exploits d'athlètes, à l'organisation des relais de la Flamme, à la qualité des cérémonies d'ouverture successives et aux différentes productions artistiques et œuvres architecturales édifiées pour l'occasion.

Si la France a obtenu, à l'époque contemporaine, l'organisation de six éditions des Jeux olympiques (Paris 1900, Paris 1924 et Chamonix 1924, Grenoble 1938, Albertville 1992 et Paris 2024), l'esprit olympique s'est également manifesté dans la durée par le dépôt répété de candidatures de la capitale et de sites régionaux, décennies après décennies, illustrant cet attachement français à l'hospitalité et à l'ouverture de soi sur l'autre que véhicule l'olympisme. Entre 1920 et 2018, la France a en effet candidaté à douze reprises pour célébrer à nouveau l'esprit olympique avec la communauté internationale, que ce soit pour accueillir les Jeux olympiques d'été ou d'hiver. Les candidatures de Lyon (1920, 1924, 1968 et 2004), de Paris (1956, en lieu et place de Melbourne pour les jeux équestres), du Mont-Blanc (1976), de Chamonix Mont-Blanc (1980), de Paris (1992, 2008, 2012 et 2024), de Lille (2004) et, enfin, d'Annecy (2018) ont en effet eu pour objectif de célébrer et pérenniser l'esprit olympique instillé avec succès lors des premières éditions.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

L'esprit olympique est fait de permanences et d'évolutions. Les transformations de la société, les aspirations des citoyens et les mutations du contexte international l'ont marqué. Elles l'ont de temps à autre fragilisé, mais, jusqu'à aujourd'hui, toujours de manière temporaire.

Diversification de pratiques et des pratiquants

L'évolution et la diversification des pratiques caractérisent le sport au XX^e siècle. L'histoire des disciplines dites sportives trouve pour partie son origine dans l'adaptation d'activités athlétiques traditionnelles lancée au XIX^e siècle. Des disciplines sportives nouvelles furent créées et reconnues par des institutions sportives internationales du Mouvement olympique. Jusqu'à la première guerre mondiale, la rareté des espaces sportifs en France conduisit à s'approprier des terrains de fortune (lieux publics, cours d'eau, parcs, etc.), puis, dans l'entre-deux-guerres, les espaces dédiés aux sports se développèrent (stades, gymnases, piscines), sous l'impulsion des municipalités et des institutions sportives. Enfin, à partir des années 1960, les pratiques sportives se sont associées à une diversité de milieux naturels ou de lieux nouveaux (sports de neige, de glace, de pleine nature, sports urbains), accompagnant la modification du cadre de vie et des pratiques de la société française. En regroupant toutes ces activités sous un même vocable et un même esprit, les promoteurs du sport ont élargi à l'extrême la sensation d'appartenir à une même communauté, partageant un *corpus* de valeurs communes en plus de celles propres à chaque pratique.

L'esprit olympique est devenu, en France, un bien commun aux sportifs affiliés aux fédérations membres du CNOSF et du CPSF et, au-delà des pratiquants, s'inscrit dans le vœu de Coubertin d'adhésion à un idéal de vie supérieur et d'aspiration au perfectionnement. L'olympisme, en intégrant les principes que son mécanisme constitutionnel impose à tout le Mouvement olympique, a fortement contribué à la diversité des sports pratiqués au sein de la communauté.

Apparu à une période où le sport est naissant, et avant la quasi-totalité des disciplines actuelles et des fédérations internationales qui les organisent, l'esprit olympique ne touchait à ses débuts qu'un nombre limité de pratiques et de pratiquants à la fin du XIX^e siècle. La majorité des pratiquants étaient des hommes valides, issu des classes favorisées, habitant en milieu urbain. Le développement social du sport a progressivement élargi cette communauté de pratiquants avec l'intégration progressive des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.

Amateurisme et professionnalisation

Alors que le sport était encore l'apanage d'une élite sociale attachée à la défense des valeurs de l'amateurisme, les Jeux olympiques se sont construits autour du désintéressement, du don de soi,

de la solidarité et du *fair play*. L'Olympisme condamna alors fermement le professionnalisme et ses conséquences morales et sociales (cas de Jules Ladoumègue). L'esprit olympique devait-il être exclusivement réservé au pratiquant amateur ou vivre de son sport était-il une pratique acceptable ? On a longtemps rejeté la pratique rémunérée, jugée contraire à l'esprit olympique : « *Un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné par goût et par distraction, ou pour son bien-être physique et moral, à la pratique du sport sans en tirer aucun profit matériel, directement ou indirectement* » [définition adoptée par la Session olympique de 1947, lettre d'Armand Massard et du marquis de Polignac, membres du CIO pour la France, à Sigfrid Edström, président du CIO, 16 octobre 1947. Archives du CIO, corresp. Sigfrid Edström].

Le professionnalisme s'est répandu dans de nombreux sports, menaçant l'esprit olympique, porté par l'industrie du spectacle et des paris, et l'influence économique des équipementiers sportifs. La Guerre froide et l'apparition des athlètes officiels dans les États socialistes vinrent renforcer la nécessité de réviser les positions, afin de ne pas créer un déséquilibre inéquitable entre les participants aux compétitions internationales. Le terme « amateur » a ainsi disparu de la nouvelle Charte adoptée en octobre 1974 lors de la 75^e session du CIO, remplacé par l'obligation pour les concurrents de « respecter, dans l'esprit et dans l'éthique, la tradition olympique ». L'esprit olympique se mesure aujourd'hui par les actes de l'individu et non par sa situation professionnelle.

Lutte contre le dopage

Sport et olympisme luttent contre un ennemi intrinsèquement associé aux enjeux des Jeux : le dopage, et plus largement, la mise en danger de l'intégrité de l'athlète et des compétitions sportives. Le dopage était d'ailleurs déjà présent dans les jeux antiques. Depuis 1968, et les premiers cas de dopage détectés aux Jeux, l'esprit olympique s'est nourri de cette réflexion sur la légitimation ou non de l'usage de produits améliorant la performance physique. Le *corpus* des valeurs de l'athlète olympique a nettement intégré cette notion d'intégrité physique et morale : le respect de l'autre et de soi passe par une compétition saine et sans aide extérieure. Au-delà de la seule compétition, il s'agit aujourd'hui de respecter cet engagement moral tout au long de l'année. La citation de Pierre de Coubertin, « *Mens fervida in corpore lacertoso* » (« Un esprit ardent dans un corps musclé »), variante de la citation antique « *Mens sana in corpore sano* », n'a jamais été autant d'actualité, tant le mouvement olympique et sportif en a fait sa priorité d'action, soumettant les athlètes à un suivi longitudinal unique en son genre et créant en 1999 la première organisation transnationale à composition paritaire publique et privée, l'Agence mondiale anti-dopage. Dans cette évolution, la France s'est illustrée par son engagement aux côtés de la lutte pour la santé des sportifs et pour l'équité des compétitions. Très investie dans la création de l'Agence mondiale, elle a aussi fondé en 2006 l'Agence française de lutte contre le dopage.

Inclusion et handicap

Un des piliers de l'esprit olympique est la notion d'inclusion, selon laquelle tous, indépendamment de l'âge, du sexe, de la nationalité et du statut social, peuvent pratiquer une activité physique et sportive, et plus largement, vivre ensemble sans discrimination. Le mouvement sportif l'a traduite concrètement dans le cadre du sport pour tous et en particulier du handicap. Inspirés par l'action de sir Ludwig Guttmann, médecin neurologue germano-britannique, qui organisa dès 1948 les premiers jeux mondiaux des chaises-roulantes et des amputés, pour réhabiliter par le sport des vétérans et victimes paraplégiques de la seconde guerre mondiale, les Jeux paralympiques d'été ont été organisés dès 1960 (Rome), puis ceux d'hiver à partir de 1976 (Örnsköldsvik). Il s'agissait de donner aux athlètes ayant un handicap l'occasion de se dépasser et de réaliser des performances sportives aussi remarquables que celles des athlètes olympiques. Depuis 1988, les Jeux olympiques et paralympiques d'été se tiennent dans la même ville-hôte ; de même pour ceux d'hiver, depuis Albertville 1992, sous l'impulsion du Français André Aubergier. Depuis lors aussi, les Jeux paralympiques sont organisés par le même comité d'organisation que les Jeux olympiques, même s'ils dépendent de l'*International Paralympic Committee* (IPC, Allemagne). L'actuel président de l'IPC est membre du CIO et, au sein de la commission des athlètes du CIO, siège un représentant de la commission des athlètes de l'IPC.

Transformation urbaine et héritage

Les Jeux olympiques d'hiver et d'été de 1992 ont révélé leur rôle de transformation urbaine d'une ville, voire d'une région, et leur impact territorial. À Barcelone et à Albertville, la notion d'héritage est apparue aussi forte que le souci de la trace laissée par les manifestations olympiques. Désormais prévalente dans les candidatures, cette notion est aussi l'un des piliers de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Par l'impact médiatique des Jeux et leur accompagnement en amont, il s'agit d'inciter une plus large partie de la population à pratiquer une activité physique et sportive, renforcer la place du sport dans la société française et faire rayonner l'esprit olympique. La création du Centre aquatique olympique en Seine-Saint-Denis répond ainsi à cette préoccupation. Cette initiative s'inscrit dans un projet plus large de société inclusive et solidaire et, comme accélérateur économique et territorial, veut participer au développement de la petite couronne Est de Paris. L'actuel quartier de Pleyel (Village olympique et Village des médias) sera ainsi transformé par des infrastructures pérennes. Concernant l'emploi, l'investissement, l'exportation du savoir-faire mis en avant dans la préparation et pendant la tenue des Jeux olympiques et paralympiques, l'impact attendu de leur organisation dépasse le simple cadre sportif.

De la protection de l'environnement...

L'esprit olympique en France a instauré une politique soucieuse de la préservation de l'environnement. Les préoccupations environnementales ont marqué le tournant des années 1990. Les pratiques sportives, notamment en pleine nature, ont renforcé l'idée que le citoyen était un acteur majeur de ce changement sociétal, dans le contexte d'une mobilisation forte des institutions sportives. En 1987, sous l'impulsion du « rapport Brundtland », puis en 1991 avec la Déclaration de Rio et l'Agenda 21, le mouvement sportif a intégré la protection des milieux naturels dans son activité. Ces préoccupations sont depuis lors celles des Olympiens et Paralympiens et des Jeux en général. Les Jeux de Lillehammer (Norvège) en 1994 demeurent une édition pionnière dans ce domaine et, depuis, chaque édition cherche à démontrer qu'esprit olympique et protection de la planète vont de pair. Les Mouvements olympique et paralympique s'attachent à réduire l'impact environnemental des grandes compétitions internationales et des activités des sportifs de haut niveau. Lors de son congrès à Paris en 1994, le CIO a d'ailleurs inscrit l'environnement comme troisième pilier de l'olympisme, avec le sport et la culture. Son Agenda 21 a été adopté en 1999. Cette promotion nouvelle du développement durable du sport enrichit l'esprit olympique. En France, le CNOSF s'est doté d'un Agenda 21 en 2003 et cette approche durable, renforcée par l'Agenda 20/20 du CIO (2014), est un axe fort du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

...au développement durable

Athlètes, fédérations, et organisateurs de grands événements sportifs sont désormais impliqués dans une logique durable qui dépasse la seule protection de l'environnement et englobe les notions d'héritage économique et socio-culturel. La fonction utilitaire, progressiste, de l'esprit olympique a ainsi acquis depuis trente ans une nouvelle dimension. L'organisation des Jeux doit désormais laisser un héritage sportif (équipements, taux de pratique) et socio-économique (infrastructures, inclusion sociale...): reconnaissance du peuple aborigène lors des Jeux de Sydney 2000, rénovation du quartier de Stratford à Londres en 2012 et changement de perception du handicap dans la société britannique. Publié en 2010, au terme des Jeux d'hiver de Vancouver, le premier rapport olympique sur le développement durable a présenté les six objectifs à atteindre en la matière: responsabilisation, gestion environnementale et réduction de l'impact sur l'environnement, intégration et responsabilité sociales, participation et collaboration des autochtones, retombées économiques des pratiques durables et le sport comme mode de vie durable. L'organisation du plus grand événement sportif mondial doit être une opportunité pour agir positivement sur les milieux environnementaux et sur la vie des citoyens en changeant leur cadre de vie, en leur proposant de nouvelles occasions de développement et en modifiant leur relation à la ville.

Cette préoccupation de l'héritage, fondamentale dans les dossiers de candidature (tels Paris 2024

et Los Angeles 2028) et l'esprit olympique intègrent pleinement aujourd'hui le développement durable. En France, la *Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport* (2010) définit ainsi neuf axes stratégiques pour sensibiliser et mobiliser tous les acteurs du sport pour rendre le monde plus durable. L'esprit olympique porte désormais cette empreinte durable, entrée dans les habitudes de vie des sportifs et le cahier des charges des organisations et compétitions sportives. Elle est un moteur d'engagement vis-à-vis de la société civile, à l'image des Olympiens et Paralympiens engagés dans des actions caritatives ou des projets engagés en faveur du cadre de vie.

Jeunesse, éducation et esprit olympique

L'esprit olympique est avant tout un projet éducatif. Les Jeux olympiques furent conçus à cette fin et Coubertin n'y limita pas son action, co-fondant par exemple en 1910 la Ligue d'éducation nationale, l'une des branches du scoutisme français. À partir de 1961, la constitution de l'Académie internationale olympique, puis de ses structures nationales, reflète cette préoccupation de la jeunesse. Cette dimension propre a été peu à peu utilisée par de nombreux acteurs du secteur éducatif.

Le Mouvement sportif s'est aussi rapproché des instances les plus engagées de l'éducation, telle l'UNESCO, sous la présidence Killanin (1972-1980). En 1981, l'UNESCO et le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport se sont alliés en faveur de l'intégration de l'olympisme au sein des programmes éducatifs. Le partenariat entre UNESCO et CIO a été formalisé en 1984. Ce rapprochement préfigura le mouvement plus large de l'instance olympique vers les organisations onusiennes, et notamment l'UNICEF depuis 1993.

En France, le CNOSF a aussi signé le 25 mai 2010 une convention-cadre avec le ministère de l'Éducation nationale pour promouvoir à l'école les valeurs du sport et de l'olympisme. Enfin, plus nettement encore qu'en 2016, « année de l'Olympisme, de l'école à l'Université », la dynamique s'est accentuée avec Paris 2024 : Semaine olympique et paralympique, organisée tous les ans pour tous les établissements ; intégration de l'olympisme dans les enseignements ; création d'un label Génération 2024, destiné aux établissements scolaires primaires, secondaires et supérieurs.

Paix et Trêve olympique

À l'instar des Olympiades de la Révolution ou de l'approche des rénovateurs de l'olympisme un siècle plus tard, l'esprit olympique est indissociable des idées de communion et de fraternité. Avec les éducateurs, les premiers soutiens au projet olympique furent d'ailleurs les pacifistes et le personnel diplomatique présent à Paris jusqu'en 1945, dont une vingtaine de membres furent alors cooptés au sein du CIO. Plusieurs ont représenté leur pays ou paraphé le traité de Versailles en 1919. Ce pacifisme, associé à une posture apolitique, a pu être mis à mal par l'exploitation des Jeux et des relations sportives à des fins politiques (exclusions, attentats, protestations, boycott, problématiques de visas...). L'esprit olympique resta pourtant fidèle à ses aspirations, de la Solidarité olympique, proposée par Jean de Beaumont en 1961, aux efforts diplomatiques déployés par ses présidents successifs pour rapprocher les Nations, en passant par sa symbolique pacifique (le drapeau olympique, conçu dans les ateliers du Bon Marché ; le spectacle des cérémonies olympiques).

La réussite et la matérialisation la plus aboutie de cette aspiration est sans doute la Trêve olympique. Émanation de l'*ekecheiria* antique qui permettait aux athlètes, à leur entourage et aux spectateurs de voyager en paix à travers la Grèce jusqu'au site d'Olympie, la Trêve Olympique a ressurgi au bénéfice de l'alignement du CIO sur la communauté internationale au début des années 1990. En 1993, au cours de sa 48^e session, l'Assemblée générale de l'ONU a invité ses pays membres à observer la Trêve lors des éditions suivantes des Jeux olympiques. La Trêve olympique fut proclamée pour la première fois dans l'histoire moderne aux Jeux d'hiver de 1994 à Lillehammer. Renouvelé tous les deux ans, l'appel ravive la paix et la fraternité qui animent l'esprit olympique. Elle débute désormais sept jours avant l'ouverture des Jeux d'hiver et s'étend jusqu'à sept jours après la clôture des Jeux paralympiques. Enfin, en 2013, l'Assemblée générale des

Nations Unies a également proclamé le 6 avril « Journée internationale du sport au service du développement et de la paix », en mémoire de la date d'ouverture des premiers Jeux, en 1896.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

La vitalité de l'esprit olympique est en premier lieu illustré par le dynamisme de l'évolution du nombre de pratiquants sportifs. D'un côté, les jeunes Français, les plus à même de perpétuer cet esprit olympique, sont de plus en plus sportifs. En 1950, l'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU) comptait 127 000 licenciés, qui étaient 210 000 dix ans plus tard, puis 800 000 en 1980, soit cinq ans après la séparation entre l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et la Fédération nationale du sport universitaire (FNSU). Après une période de stagnation au milieu des années 1990, l'UNSS continue sa croissance avec, en 2017, près d'1,15 million d'enfants pratiquant le sport hors temps scolaire, sous l'égide du ministère des Sports. Ces jeunes de l'enseignement secondaire (11-18 ans) sont regroupés en 9500 associations sportives encadrés par 35 000 professeurs, à qui il incombe de transmettre ces valeurs, à double finalité sociale et éducative.

Aujourd'hui, le monde sportif et associatif français, en dépit de difficultés organisationnelles et de menaces sur son mode de fonctionnement traditionnel, se porte bien. Les fédérations sportives multisports comptent plus de 6 millions de licenciés, contre 5 millions en 2000. La même croissance s'observe dans les fédérations unisport olympiques, avec 10,2 millions de licenciés en 2018, contre moins de 7 millions en 2000 [<http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/Donnees-detaillees/article/Donnees-detaillees-2018>].

Au total, 16 millions de licences sont émises pour les sportifs français. De ces chiffres sont exclus les sportifs solitaires (comme les 12 millions de joggeurs réguliers) ou les pratiquants de clubs privés [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sporteco_17_running_v2.pdf].

Cette croissance s'accompagne d'un rattrapage structurel, notamment pour la participation féminine, alors que l'équité des genres est l'un des principes fondamentaux de l'olympisme aujourd'hui. De 2009 à 2015, la part des pratiquantes est passée de 40 % à 45 % [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3202943>]. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité physique ou sportive chaque semaine (32 % en 2015, contre 26 % en 2009). Avec le souvenir du combat d'Alice Milliat au temps de Coubertin, il faut saluer les délégations françaises aux Jeux, situées dans la moyenne haute des participantes (42,3 % d'athlètes femmes en 2016).

La diversité du sport français s'incarne dans les 107 fédérations affiliées au Comité national olympique et sportif français et les 307 500 associations sportives de tout le territoire [https://crdla-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/20170613_crdla_fiche_le_sport_en_quelques_chiffres.pdf]. Ces associations comptent sur le soutien de 3,5 millions bénévoles, porteurs de l'esprit olympique, sans lesquels la pratique sportive serait impossible. Les territoires les plus éloignés de l'hexagone sont aussi le terrain d'une vie sportive associative forte (31 clubs sportifs à Saint-Pierre-et-Miquelon, 45 clubs à Wallis-et-Futuna).

L'imbrication est croissante entre le Mouvement olympique et de grands acteurs institutionnels, au niveau national (ministères) et international (système onusien). Les liens par les valeurs entre Éducation nationale et Mouvement olympique se forment dans la multiplication de dispositifs pédagogiques, où le sport occupe une place centrale, dans l'organisation régulière de mini-Jeux entre sections ou établissements scolaires et dans l'usage de l'olympisme comme thématique de travail scolaire. Illustrée par le label « Génération 2024 », cette relation entre le monde scolaire et le mouvement sportif encourage la pratique sportive des plus jeunes. En juillet 2019, 2212 écoles et établissements étaient déjà labellisés en France, preuve de l'engagement des Français et du corps en-

seignant pour les valeurs de l'olympisme. [<https://eduscol.education.fr/cid131907/labellisationdes-etablissements.html> et <https://unss.org/partageons-tous-ensemble-la-passion-des-jeux-un-beau-projet/>].

Les événements festifs et sportifs, piliers de l'esprit olympique, sont en France depuis une décennie très dynamiques : relance de la Journée olympique, obtention des Jeux à Paris en 2024, avec les projets associés (Jeux des vétérans, Jeux de l'avenir, cartes passerelles écoles-clubs), qui veulent laisser un héritage durable après 2024. Le Mouvement olympique accompagne aussi l'émergence de nouveaux sports, encadrés par différentes fédérations sportives, et de nouveaux Jeux (Jeux mondiaux, Jeux mondiaux urbains, Jeux méditerranéens de plage, etc.), qui intègrent de nouvelles disciplines à leurs programmes (3x3, beach rowing, etc.).

Enfin, en dépit de la focalisation des médias sur un nombre restreint de sports, on dénombre, depuis une décennie, plus de publications universitaires et l'émergence d'une nouvelle presse sportive française, en particulier sur support digital, où les valeurs de l'olympisme illustrent le souci d'embrasser la diversité des acteurs et des enjeux (Francs Jeux, Olbia conseil « rubrique Jeux olympiques », Womensports, Les Sportives, etc.).

Menaces et risques

La crise du modèle associatif sportif et du bénévolat. — Majoritairement fondé sur le désintéressement des encadrants et des éducateurs, le modèle associatif sportif exige un bénévolat dynamique, pérenne et en perpétuelle évolution. Il est consubstantiel de la pratique sportive des associations et institutions porteuses de l'esprit olympique, mais aussi indispensable à la pratique des personnes en situation de handicap, aux besoins spécifiques. Reflet d'une société marquée par une mobilité croissante, par l'envie de ne pas être trop contraint, le « bénévolat de responsabilité » semble en situation de crise, d'autant que la judiciarisation et les contraintes de l'administration fiscale font peser sur certains bénévoles de trop lourdes responsabilités. La question du bénévolat masque le problème de la gouvernance des institutions sportives, dans un contexte de réduction de moyens financiers, et de la qualité de l'encadrement proposé à la jeunesse.

La commercialisation à outrance de certaines pratiques sportives. — Du fait de leur succès, des pratiques attirent de nombreux acteurs misant sur leur caractère lucratif. Le sport devient ainsi un marché économique et financier et l'intensification ponctuelle de la marchandisation tend à occulter les dimensions sociale et éducative du sport. Ainsi une compétition entre pratiques olympiques se fonde sur le profit économique, organisé par des structures privées, dans le cadre de ligues fermées, réservées à une poignée d'athlètes.

Le syndrome du « manque de nature » — L'industrialisation et l'urbanisation déconnectent la population de la nature, avec pour conséquence une incompréhension du fonctionnement de la nature par les jeunes générations, qui rend sa protection difficile. Cet éloignement développe chez les jeunes un syndrome de « manque de nature », imposant la question environnementale comme enjeu de santé publique [<http://reseaucoleetnature.org/fiche-ressource/le-syndrome-du-manque-de-nature-10-07-2013.html>]. La pratique urbaine de la nature est en outre dangereuse : la croissance de la demande de services associés, la relation aux techniques de mobilité dans la nature ont un impact négatif.

Un dialogue intergénérationnel sensible du fait de dérives comportementales. — Le dépassement de soi exige du temps, du travail et de l'abnégation. Selon de nombreux éducateurs et dirigeants expérimentés, engagés depuis plusieurs décennies dans le monde sportif, une part croissante des jeunes pratiquants est impatiente d'obtenir les meilleurs résultats sportifs possibles et plusieurs marquent de l'indifférence ou de l'irrespect à l'égard des adultes encadrants. Médiatisation et financiarisation excessive de certaines pratiques semblent rejaillir sur les horizons d'attente des jeunes pratiquants, quels que soient leur pratique sportive, leur niveau et leur ancienneté associative.

Des atteintes à l'éthique sportive et au bien-être des pratiquants. — Au rang des principaux maux de l'éthique sportive, le dopage chimique ou technologique est une pratique de triche qui mine l'intégrité physique des athlètes et détruit l'égalité des chances entre eux. Les pratiques dopantes du sport de haut niveau sont aussi à l'œuvre dans certaines pratiques amateur sans enjeu particulier, telle la randonnée pédestre (ventoline). Les paris truqués, croissants dans le monde amateur (tennis, par ex.), sont aussi une menace pour l'intégrité des sportifs et des compétitions.

Une évolution propre aux sociétés contemporaines. — Face à la perte du dialogue et de la tolérance, certains groupes sociaux se réfugient dans le repli identitaire et le communautarisme, dont le sport peut être le support ou l'expression. Sans que le sport et ses valeurs en soient la cause, l'explosion de phénomènes de violence dans certains espaces de pratique, des comportements racistes ou homophobes et la pression du prosélytisme religieux sur les terrains de sport, contraire à l'acceptation à la différence portée par l'esprit olympique, sont autant de défis des sociétés globalisées actuelles.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

Les athlètes, anciens et actifs, jouent un grand rôle dans la sauvegarde de l'esprit olympique : interventions dans les établissements scolaires, mobilisation autour d'événements festifs et sportifs, engagements dans des associations à vocation éducative, sociale ou environnementale.

Les fédérations sportives instaurent des conventions et chartes et des dispositifs de promotion de certains aspects de l'esprit olympique (inclusion, développement durable ou *fair play*).

Le monde éducatif est très mobilisé par la Journée olympique du 23 juin et la Semaine olympique et paralympique, en s'ouvrant aux athlètes et aux associations sportives, et par les « classes olympiques ».

Des acteurs culturels s'efforcent de rendre accessible la richesse du patrimoine sportif : prêt de collections, organisation d'expositions, salons patrimoniaux et artistiques. Des associations à but culturel organisent des bourses d'encouragement et des prix, attribués à des écrivains sur l'olympisme, et proposent des colloques thématiques.

Actions de valorisation à signaler

– « Rencontres olympiques et paralympiques de cordée » (gymnase de la Plaine, Paris XV^e, 1^{er} juin 2018) : projet intergénérationnel évolutif du collège Duhamel, des écoles Miollis et des Frères-Voisin. Autour des valeurs de l'olympisme (respect, amitié, excellence, partage), cette rencontre de cordées offre aux élèves de diverses classes d'âges de se rencontrer, de construire et mutualiser leurs compétences. Les enseignants organisent des ateliers préparatoires durant l'année.

– « Sessions bimensuelles de découverte et d'entraînement pour handisurf » de l'association Ocean Roots depuis 2012 : fondées sur l'implication des parents des personnes en situation de handicap et sur celle des enfants valides à Lacanau, sous la surveillance d'un moniteur titulaire d'une formation en surf adapté.

– exposition itinérante *Collèges Yvelinois-Horizon 2024* (depuis 2017), pour mieux appréhender l'héritage mémoriel et patrimonial de l'olympisme au sein des établissements.

– exposition *Raymond Depardon aux Jeux olympiques* (Nice, musée national du Sport, 19 octobre 2018-19 février 2019)

- bourses de recherche annuelles de l'Académie nationale olympique française pour financer une recherche académique ou l'aide à la mobilité de jeunes volontaires participant aux sessions de l'Académie internationale.
- colloque « Sport, mer et littoral » (Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), 29-30 novembre 2018), proposé par l'École nationale de voile et des sports nautiques, le pôle ressources national Sports de nature, l'Agence française pour la biodiversité, les laboratoires VIPS2 de l'université de Rennes et LETG-Brest, pour partager un état des connaissances sur les pratiques et pratiquants des activités nautiques sur le littoral, faire connaître les outils de gestion intégrée des activités nautiques et des sports de nature dans les territoires littoraux et les milieux marins.
- dossier pédagogique *La Couleur de la victoire*, créé par l'Académie de Créteil en 2016 (DSDEN 94, Marianne Hassid) : http://www.usep94.fr/fichiers/telechargements_generaux/Dossier%20La%20couleur%20de%20la%20victoire/1-%20Dossier%20enseignant.pdf.
- diffusion par l'Association 733, dans les établissements scolaires, de la vie de Jesse Owens pour combattre le racisme et l'intolérance [<https://www.733-jesseowens.com/Portals/o/Documents/Projet/cahier%20pedagogique%20JESS%20OWENS%20HD.pdf>].
- rendez-vous philatélique « Bloc Sport Couleur Passion », organisé chaque année en mai à Paris par l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs.

Modes de reconnaissance publique

• Dispositifs de reconnaissance

Le label Génération 2024, créé en janvier 2018, développe la pratique sportive auprès des publics scolaires et universitaires, en créant des liens avec les clubs sportifs locaux, et renforce les objectifs d'inclusion, de santé, de respect et d'engagement citoyen. Favorisant l'apprentissage et la transmission de l'esprit olympique dans le milieu éducatif, il signale les partenariats avec le Mouvement sportif et le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

D'autres dispositifs spécifiques incitent les pratiquants et organisateurs d'événements sportifs :

- label « Développement durable, le sport s'engage », créé par le CNOSEF, pour les organisateurs de manifestations sportives ou de formations en lien avec le sport, respectant l'Agenda 21 et la Charte de 2008 ;
- label « Triathlon durable » de la Fédération française de triathlon, depuis 2010, qui vise à préserver l'eau et les espaces naturels, dans le respect de l'Agenda 21 ;
- label ECOSUB-FFESSM pour des activités subaquatiques responsables, qui promeuvent ou coordonnent les activités de la Fédération française d'études et de sports sous-marins, en milieu naturel ou en piscine ;
- manifestations nationales labellisées de la Fédération française de cyclotourisme : Semaine nationale et européenne des Jeunes, Semaine fédérale internationale, Vertes Tout-Terrain ;
- label « Terre de Jeux 2024 » de Paris 2024, pour inciter les collectivités territoriales à s'engager dans la promotion des événements liés à l'olympisme et au paralympisme (SOP, Journée du 23-Juin) et des programmes sur les bienfaits du sport (éducation, santé, inclusion, culture) ;
- labels régionaux « Sport et handicaps » des DRJSCS qui attestent la reconnaissance de la qualité de l'encadrement sportif et des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap dans un club ;
- labels fédéraux sur le handicap (label solidaire de la FF de karaté, label handicap de l'UFOLEP, label équiper handi club de la FF d'équitation) qui distinguent une offre exemplaire : accès aux lieux de pratique, sensibilisation de l'encadrement au handicap.

● **Chartes spécialisées**

- « Charte du jeune rameur responsable » de la Fédération française d'aviron, pour les participants au Grand Challenge Jeunes Rameurs (économie des ressources, gestion responsable des déchets, respect du milieu de la pratique, choix de modes de transports non polluants) ; elle valorise les actions responsables et durables des clubs d'aviron ;
- « Charte du sport français pour le Développement durable » et « Charte d'éthique et de déontologie du sport français », de l'Assemblée générale du CNOSF (2009 et 10 mai 2012) ;
- charte « Sport scolaire et handicap » de l'USEP (avril 2009) ;
- charte « Sport adapté tous ensemble » de l'Office des sports d'Amiens Métropole, pour favoriser la pratique sportive associative des personnes en situation de handicap mental (2011).

● **Récompenses individuelles et collectives**

Coupe olympique. – Coupe annuelle fondée par Pierre de Coubertin, attribuée depuis 1906 à une institution, une association ou une personnalité ayant rendu d'éminents services à la cause du sport ou à la diffusion de l'idéal olympique. La Coupe reste au siège du CIO et le récipiendaire reçoit un diplôme et une plaque de bronze. Elle a été accordée au Touring Club de France (1906), à l'Union des sociétés de gymnastique de France (1912), à l'Académie des sports à Paris (1951), au Racing Club de France (1982), au journal *L'Équipe* (1987), au Département de la Savoie (1992) et au Comité national olympique et sportif français (1994).

Trophée Femme et Sport. – Depuis 2000, ce trophée annuel est remis à une femme, un homme ou une institution, en reconnaissance de sa contribution au développement, à l'encouragement et au renforcement de la participation des femmes et des jeunes filles dans le sport, sur le terrain, à l'entraînement et dans les structures administratives et décisionnelles.

Ordre olympique. – Fondé en 1973, cet ordre est décerné à une personnalité qui a illustré l'idéal olympique par son action, s'est distinguée dans le monde sportif ou a rendu des services exceptionnels à la cause olympique. L'Ordre comprenait ainsi, en 2012, 42 acteurs de l'olympisme français.

Médailles olympiques. – 624 athlètes français ont remporté une médaille (or, argent ou bronze) aux Jeux olympiques depuis l'édition d'Innsbruck de 1964.

Ordre national du Mérite et Légion d'honneur. – Les médaillés olympiques sont aussi distingués dans les deux ordres nationaux pour avoir contribué au rayonnement de la France, en portant les valeurs de dépassement de soi et d'excellence. Cette pratique, instaurée par le général de Gaulle avec l'attribution du Mérite aux médaillés des Jeux d'Innsbruck (1964), fut poursuivie par François Mitterrand après les Jeux de Séoul (1988), puis Jacques Chirac en 1996 (Jeux d'Atlanta). Leur attribution répond aux critères de « mérites éminents » et « mérites distingués » [<https://www.legiondhonneur.fr/fr/actualites/une-promotion-speciale-de-la-legion-dhonneur-et-de-lordre-national-du/1303/1>].

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

Le plan quinquennal « Héritage » de l'État (2019) comprend un très grand nombre de mesures, dont :

- créer, collecter et mettre à disposition des banques de données numériques sur l'éducation olympique ;
- développer les conventions et cadres réglementaires de coopération entre l'institution scolaire et le mouvement olympique et sportif ;
- mobiliser les écoles et établissements d'enseignement aux valeurs de l'olympisme en valorisant les projets de territoire : déploiement d'un label Génération 2024 à l'école et l'université ;

sensibilisation des élèves et étudiants aux valeurs du sport et de l'olympisme lors de temps forts annuels : Journée nationale du sport scolaire, Journée nationale du sport universitaire, Semaine olympique et paralympique, Journée olympique ; déploiement de projets d'éducation artistique et culturelle et d'éducation aux médias et à l'information relatifs à l'olympisme et ses valeurs ; temps de formation dédiés aux valeurs de l'olympisme, notamment dans les dispositifs connus sous les noms de « classes olympiques » et de « classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat ».

Le volet du ministère de la Culture de ce plan « Héritage » comprend notamment :

- la réalisation d'une bibliothèque Gallica (milliers d'ouvrages numérisés) sur le thème des sports par la Bibliothèque nationale de France ;
- la candidature d'un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe sur le thème du patrimoine des sports (lieux de mémoire, stades, courses et musées) ;
- la création du premier Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) français à l'université de Franche-Comté.

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

• Témoignages de pratiquants

• Marie-Amélie Le Fur, championne paralympique, présidente du Comité paralympique et sportif français : *« Il faut ramener le sport dans la vie des personnes en situation de handicap parce qu'on est convaincus qu'au travers de ses valeurs, que ce soit dans le sport de compétition ou de loisir, on va vraiment travailler sur le développement des capacités, des compétences, via de l'apprentissage, des gestes techniques qui sont maîtrisés et qui finalement permettent à la personne, au travers de ce sport-là, d'être mieux valorisée dans la société et finalement d'occuper une place qui n'est pas celle que lui accorde une société qui, à la base, a un état d'esprit très resserré autour du handicap. »*

« Ce qui m'anime depuis longtemps est la valeur de l'engagement des bénévoles qui, au quotidien, vont prendre du temps pour apprendre un geste ou régler une problématique pour accompagner ce jeune dans ce défi d'aller au bout de lui-même et de la réalisation d'une performance, que ce soit dans le sport de compétition ou de loisir ».

« La communauté des olympiens et des paralympiens s'est unie. On s'est rendu compte que, si on ne faisait pas les mêmes jeux, la préparation, l'abnégation, l'investissement et le travail qui étaient derrière étaient les mêmes et que toutes ces valeurs que l'on retrouve dans le sport nous unissent. »

« L'esprit olympique, c'est donc bien l'union de cultures, de coutumes différentes, de personnes aux parcours de vie différents, qui vont vivre ensemble au milieu d'un village et c'est vraiment l'esprit des jeux. Cette rencontre à l'international nous fait grandir et nous permet d'être plus utiles à la société. »

• Juan Miguel Postigos Acuna, judoka péruvien à la Solidarité olympique (2011-2016) : *« Le sport m'a permis la découverte des gens des autres pays, de leurs habitudes [et] coutumes. Venant d'Amérique latine catholique, je ne connaissais pas l'importance de l'islam et du Ramadan. J'ai appris la diversité et à vivre avec. L'apprentissage de la diversité, c'est différent de la connaître et de la vivre : le sport permet de franchir cette diversité, car il n'y a pas de barrières sur le terrain de sport, donc on vit avec les différences. La meilleure façon de franchir la barrière entre la connaissance de la diversité et le vécu, c'est le sport ».*

• Franck Mombey, boxeur gabonais, boursier de la Solidarité olympique (depuis février 2018) : *« Quand j'éprouve des difficultés en combat, l'entraîneur sait les mots qu'il faut pour te donner confiance (...). Ici, en France, il y a de la douceur, il sait les mots qu'il peut placer pour te redonner un second souffle et pour aller chercher la victoire. »*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

• Mathieu Crepel, dirigeant de la *Water Family*, snowboarder professionnel : « *Le début de notre histoire est porté par un groupe de sportifs de haut niveau qui, pratiquant dans l'océan avec le surf, en rivière avec les sports en eau vive ou en montagne, voyaient la nature magnifique. En tant que témoins privilégiés des dégradations multiples qu'elle subissait, on a alors voulu mettre en avant la protection de l'environnement et rendre à la nature ce qu'elle nous avait apporté.* »

• Moussa Zaroume, athlète nigérien, boursier de la Solidarité olympique (depuis mars 2018) : « *J'ai beaucoup progressé en France : avant, je courais crispé, je courais comme un 'broussard', et là, on m'a montré comment placer les pieds, comment dérouler, comment entrer dans les starting blocks ; maintenant, je cours en trois temps et plus en un seul temps.* »

• Guy Drut, champion olympique, membre du CIO et ancien ministre des Sports : « *L'esprit olympique, c'est l'olympisme sans la compétition.* »

• Témoignages d'éducateurs, d'enseignants, d'entraîneurs

• Capucine Cazes, professeure d'EPS à la Ville de Paris : « *Ce qui fonctionne avec les élèves est ce qui fait sens. Il faut passer par les actes scolaires, comme une dynamique de projet qui fédère, qui délègue des rôles sociaux. On change de rôle, on n'est plus l'élève, mais on a un autre rôle. Parler de l'esprit olympique, c'est donner de la matière, mais il faut la faire vivre par des actes et des projets.* »

• Antoine Le Bellec, chargé de mission Europe, pôle ressources national des Sports de nature : « *Faire preuve de courage dans un univers inconnu comme dans certains milieux naturels invite au dépassement de soi, encourage l'esprit de groupe et de solidarité et permet de découvrir son potentiel physique et mental, ce qui aboutit à une valorisation de soi et à une confiance en l'autre, qui sont des attitudes transférables ensuite dans le domaine social et professionnel.* »

• David Rontet, chargé de mission Sport, mer et littoral à l'École nationale de voile et des sports nautiques : « *La pratique sportive dans un milieu naturel est très agréable, lorsque les sites ont une grande qualité environnementale : des paysages préservés, une eau saine, des poissons et des plantes aquatiques variés et nombreux. S'il y a une grande qualité environnementale, le site de pratique aura également une grande qualité sportive.* »

• Sébastien Mansois, conseiller technique sportif (CTS) en judo, coordonnateur de la Ligue de judo et du pôle de Petit-Couronne : « *On part des athlètes étrangers, de ce qu'ils font, mais souvent, ils n'osent pas s'affirmer. Même s'ils ne sont pas d'accord avec nos consignes, ils n'osent pas dire, parce qu'ils nous sont trop reconnaissants. Il faut donc créer de la confiance pour qu'ils osent dire les choses, pour qu'ils se livrent. L'idée est de partir de leurs pratiques pour ne pas nier leur modèle, de se servir de leur vécu. On construit ensemble les parcours : que souhaites-tu ? que veux-tu ? Ils doivent choisir ce qu'ils veulent faire.* »

• Témoignages de responsables associatifs

• Véronique Moreira, présidente de l'USEP : « *L'important est le dépassement de soi dans le respect des autres.* »

• Évelyne Ciriegi, présidente du CROSIF : « *Être mieux dans sa peau, dans sa tête, c'est être capable de mieux vivre avec les autres.* »

• Christophe Cornilleau, directeur du CRJS de Petit-Couronne : « *Le message qu'on fait passer aux athlètes est de faire confiance aux gens qui sont là pour t'aider, pour que ça continue.* »

« *Pour tenir le coup, il faut garder l'idée que c'est ta passion, qu'on aime son activité et il faut le rappeler régulièrement aux sportifs. C'est dur, car il y a l'entraînement, l'école, l'éloignement de la famille et du pays, mais il faut se rappeler pourquoi je suis là, surtout que c'est génial d'être là : ambiance générale et état d'esprit sont bons. Il faut ainsi s'appuyer sur le positif pour aller encore plus loin.* »

• Témoignages d'acteurs culturels

• Benoît Heimermann, journaliste sportif et écrivain : « *Les Jeux ont toujours fait grand cas de la culture. Cette spécificité est même l'un des arguments prioritaires qui participe de 'l'esprit olympique' et légitime la différence de statut que ses garants leur confèrent depuis toujours. Si les Jeux se distinguent du*

tout venant des autres manifestations sportives, c'est aussi parce que le monde des arts, dans toutes ses expressions et diversités – dans et hors de ses murs –, fait partie de ses priorités ».

- Francis Gabet, directeur du département Culture et Patrimoine du Comité international olympique : « *L'esprit olympique est une vision du monde dans laquelle la compétition est avant tout contre soi-même plutôt que contre un adversaire. Il véhicule des valeurs de respect de l'autre, de respect de la diversité, de développement et d'épanouissement permettant de construire un parcours humain source d'émancipation et d'épanouissement.* »
- André Leclercq, président du Comité français Pierre-de-Coubertin : « *La rencontre, le dialogue et l'échange sont au cœur de l'esprit de Pierre de Coubertin. La fraternité est une notion essentielle de 'l'esprit olympique', au même titre que le fait d'appartenir à une même humanité.* »
- Stéphane Fiévet, directeur de la Culture Paris 2024 : « *Il existe aujourd'hui une certaine contradiction entre, d'un côté, une humanité qui souffre d'un certain repli identitaire et, [de l'autre], une universalité dans la capacité à répondre à des enjeux universels, notamment d'ordre environnementaux ou climatiques. L'esprit olympique participe à cette prise de conscience collective.* »

Inventaires réalisés liés à la pratique

• **Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France (ministère de la Culture)**

Plus de 110 éléments, soit 25 % des pratiques immatérielles inscrites en France, relèvent du champ des jeux traditionnels et des pratiques physiques et sportives, parmi lesquelles l'équitation de tradition, plusieurs pratiques nautiques, la savate boxe française, la lutte bretonne et la lutte basque, la pelote basque, les courses sur échasses, les jeux et sports athlétiques bretons, le tir à la perche verticale ou à l'arc, etc. Accès en ligne :

- Pratiques physiques : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national/Inventaire-national/Fiches-de-l-Inventaire-national-du-PCI/Pratiques-physiques-traditionnelles>
- Jeux traditionnels : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national/Inventaire-national/Fiches-de-l-Inventaire-national-du-PCI/Jeux>

• **Guide des archives du sport, Service interministériel des Archives de France, 2019**

Coordonné par Véronique Reuter, ce guide de sources consacre notamment trois parties aux archives des associations et des fédérations sportives, aux archives des sportifs et des entraîneurs et aux archives des jeux olympiques et paralympiques.

Accès (portail France Archives) : <https://francearchives.fr/fr/article/82857280>

• **Ressources pédagogiques sur l'olympisme et les Jeux olympiques**

— Musée olympique (Lausanne) : vaste choix d'outils pédagogiques classés par thématiques. Il s'agit de matériel réalisé en collaboration avec des enseignants et des experts des domaines abordés : <https://www.olympic.org/fr/musee/visiter/pedagogie/ressources-pedagogiques>

— Comité national olympique et sportif français (CNOSF) : dossiers et fiches pédagogiques et kit *Playdagogie* pour les enseignants, en ligne

— Union sportive de l'enseignement du premier degré : cahier pédagogique *USEP et olympisme* [<https://usep.org/wp-content/uploads/2018/09/CP-4-LUsep-et-IOlympisme-EJ-373-octobre-2003.pdf>]

— réseau Canopé (création et d'accompagnement pédagogique) : dossier pédagogique de la collection « Pour mémoire » sur le thème des Jeux olympiques et vidéos sur le thème des Jeux, de leur culture, de leurs enjeux et de leur renaissance.

• **Inventaires de collections spécialisées**

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

— musée national du Sport (Nice) : 43 000 objets inventoriés et récolés, dont une collection de près de 20 000 affiches. Catalogue en ligne :

https://get.google.com/albumarchive/103827133332258518740/album/AF1QipNEAsCqSwtIWGzkEI0_zNRqcD_xwDyNWRg2B8Ul?feat=directlink

— musée du Tennis (FFT) : coupes de tournois, tenues de joueurs, raquettes et autres objets ;

— musée du Basket (FFBB) : espace muséal, centre de documentation, visite virtuelle, expositions itinérantes ;

— collection particulière « Les objets des Jeux d'hiver 1968 » (Grenoble) : cartes postales, objets et documents philatéliques. Catalogue en ligne : <https://www.grenoble-1968.com/category/objets/>

Bibliographie sommaire

• Ouvrages scientifiques

Arnaud Pierre et Terret Thierry, *Le Rêve blanc. Olympisme et sports d'hiver en France : Chamonix 1924, Grenoble 1968*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1993.

Clastres Patrick, Dietschy Paul et Laget Serge, *La France et l'Olympisme*, Paris, Cultures France, 2006.

Dailly Danielle, *Albertville 1992. L'empreinte olympique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992.

Kukawka Pierre *et al.*, *Albertville 1992. Les enjeux olympiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991.

Monnin Éric, *L'Olympisme à l'école ?*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté/Pôle éditorial multimédia de l'université de Technologie de Belfort-Montbéliard, 2008.

Monnin Éric, *De Chamonix à Pyeong Chang : un siècle d'olympisme en hiver*, Gap, Éditions Désiris, 2017.

Terret Thierry *et al.*, *Les Paris des Jeux de 1924*, Biarritz, Atlantica, 2008, 4 vol.

• Articles de revues scientifiques et entretiens

Frappat Pierre, « Les Jeux olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport », *Revue de Géographie alpine*, n° 3, 1991.

Machemehl Charly et Robène Luc, « L'olympisme et la ville. De la candidature à l'héritage », *Staps*, n° 3, 2014.

Schantz Otto, « L'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin », dans J. Gleyse (dir.), *L'Éducation physique au XX^e siècle. Approche historique et culturelle*, Paris, Vigot, 1999, p. 101-117.

Schantz Otto, « Avons-nous besoin d'une éducation olympique ? », dans E. Monnin, J.-F. Loudcher et G. Ferréol, dir., *Éducation et Olympisme en Europe*, Belfort, UTBM, 2012, p. 107-119.

Terret Thierry, « Genre et olympisme », dans O. Chovaux, L. Munoz, A. Waquet et F. Wille (dir.), *L'Idée sportive, l'idée olympique : quelles réalités au XXI^e siècle ?*, Arras, Artois Presses Université, 2017.

• Entretiens de personnalités

« Entretien avec Jean Durry. Coubertin aujourd'hui », *Outre-Terre*, 2004/3, n° 8.

« Entretien avec Antoine Cherubin », *Outre-Terre*, 2004/3, n° 8.

● **Thèses de doctorat**

Clastres Patrick, *La Chevalerie des sportsmen : Pierre de Coubertin (1863-1937)*, doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

Monnin Éric, *L'Olympisme : pratiques et représentations en milieu scolaire*, doctorat de sociologie, Besançon, Université de Franche-Comté, 2007.

Polycarpe Cyril, *De l'idée olympique à l'olympisation : construire un citoyen exemplaire (1892-1920)*, doctorat en sciences du sport, Besançon, Université de Franche-Comté, 2016.

Sebastiani Jocelin, *Les Jeux olympiques d'hiver dans les villes alpines : évolution, modalités d'organisation et conséquences territoriales*, Besançon, Université de Franche-Comté, 2004.

Suchet André, *Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme. Étude autour du programme sportif 'Pyrénées : laboratoire de l'olympisme' (1988-1994) et des Jeux pyrénéens de l'aventure (1993)*, doctorat en géographie, Grenoble, Université de Grenoble, 2012.

● **Revue et publications pédagogiques**

EPS, sport et olympisme pour les professeurs, 2012, CNOSF/UNSS/UGSEL/Éd. EP&S, 2012, 24 p.

À vos marques, prêts, Paris ! Vivre l'histoire et les valeurs de l'Olympisme (classe de CM2), Paris, Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement, 2017, 52 p.

● **Revue associatives**

Esprit : sports et olympisme, revue trimestrielle de l'AFCOS sur les sports et les Jeux olympiques par les collections (philatélie, numismatique, *memorabilia*), depuis 1994.

Filmographie sommaire

● **Documentaires**

Olimpia 52, réal. Chris Marker, prod. Direction générale de la Jeunesse et des Sports, 1952, 1 h 22

Aquarelle [court-métrage sur Christine Caron, championne de natation de 17 ans, à la piscine des Tourelles, auj. piscine olympique G.-Vallerey], réal. et prod. Dominique Delouche, 1965

Neiges de Grenoble [film officiel des Jeux d'hiver de 1968], réal. Jacques Ertaud et Jean-Jacques Languepin, prod. Les Films 13 / ORTF, 1968, 1 h 37

13 Jours en France, réal. Claude Lelouch, prod. François Reichenbach / Les Films 13, 1968, 1 h 52

One Light, one World [sur les Jeux d'hiver d'Albertville], réal. R. Douglas Copesey et Jay Jalbert, 1992, 1 h 44 (éd. : CIO, The Critérium Collection, 2017).

Les Jeux olympiques, Paris 1924, réal. Jean de Rovera, 1924, 2 h 54 (éd. : CIO, The Critérium Collection, 2017).

Les Jeux Olympiques organisés à Chamonix en 1924, réal. Jean de Rovera, 1924, 37 min (éd. CIO, The Critérium Collection, 2017).

● **Reportages et archives audiovisuelles**

— Institut national de l'Audiovisuel (INA) : le portail de recherche livre 810 résultats à la requête « Jeux olympiques », dont 630 vidéos et 130 pistes audios, par exemple :

* entretien de Colette Besson, championne olympique en 1968 (2004), en ligne : <https://www.ina.fr/video/VDDO8004083/souvenirs-de-colette-besson-video.html>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

* émission « Panorama 1967 » sur la préparation des Jeux de Grenoble, en ligne : <https://www.ina.fr/video/CAF86014866/quand-grenoble-se-prepare-video.html>

* *L'École de la volonté*, reportage sur la préparation des athlètes paralympiques (1964), en ligne : <https://www.ina.fr/video/CPF04007422/l-ecole-de-la-volonte-video.html>

— Médiathèque du Comité international olympique : 400 000 vues, 33 000 heures de vidéo, 2000 documents d'archives, 8500 heures de sons enregistrés et 20 000 objets olympiques

— *L'Esprit olympique expliqué aux jeunes*, prod. France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur, 2018, 1 min 57, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=wDC85BG--Og>

— *Le Sport adapté*, magazine *Esprit bleu*, prod. FranceOlympique (CNOSF), 17 février 2019, 25 min 53, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Hd2eosr7y7o>

Sitographie sommaire

● Acteurs associatifs

Association Handi Surf : <http://www.handi-surf.org/>

Association Ocean Roots : <http://www.oceanroots.com/>

CAP SAAA Paris : <http://www.capsaaa.net/>

World Olympians Association (WOA's) : <https://olympians.org/>

● Institutions et comités sportifs

Comité national olympique et sportif français : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>

Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : <https://www.paris2024.org/fr/>

Comités régionaux olympiques et sportifs : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6053-les-comits-rgionaux-olympiques-et-sportifs---cros.html>

Comités départementaux olympiques et sportifs : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6208-les-comits-dpartementaux-olympiques-et-sportifs---cdos.html>

Comités territoriaux olympiques et sportifs : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6207-les-comits-territoriaux-olympiques-et-sportifs---ctos.html>

● Fédérations scolaires

Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) : <https://usep.org/>

Union nationale du sport scolaire (UNSS) : <https://unss.org/>

● Actions ministérielles liées à l'esprit olympique

Génération 2024 : <https://eduscol.education.fr/pid37999/generation-2024.html>

● Acteurs culturels liés à l'esprit olympique

Association des écrivains sportifs : <http://ecrivains-sportifs.fr/>

Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS) : <http://www.afcos.org/>

Atlas des équipements sportifs français :

http://www.sports.gouv.fr/autres/Atlas_des_equipements_sportifs_francais/files/docs/all.pdf

Comité français Pierre-de-Coubertin : <http://www.comitecoubertin.fr/>

Maisons des jeux olympiques d'Albertville : <https://www.maisonjeuxolympiques-albertville.org/>

Musée du basket ball : <http://www.ffbb.com/actus/musee-du-basket>

Musée national du Sport : <http://www.museedusport.fr/>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Cinq réunions thématiques avec des représentants de la communauté ont été organisées, complétées par des entretiens téléphoniques.

• Réunion des Olympiens et Paralympiens, 14 mars 2019

Arnaud Assoumani, champion paralympique – Joël Bouzou, médaillé olympique, président de l'Association mondiale des Olympiens – Jean-Paul Cléménçon, délégué général de la Fondation du sport français Henri-Sérandour – David Douillet, champion olympique, ancien Ministre, ancien député – Jean-François Lamour, champion olympique, ancien Ministre, conseiller de Paris – Marie-Amélie Le Fur, championne paralympique, présidente du Comité paralympique et sportif français – Alain Lunzenfichter, président d'honneur de l'Association mondiale des journalistes olympiques, ancien rédacteur en chef adjoint de *L'Équipe* – Olivier Margot, ancien rédacteur en chef de *L'Équipe* – Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français – Ghani Yalouz, vice-champion olympique, directeur général de l'INSEP

• Réunion du secteur Éducation, 14 mars 2019

Paul Casabianca, directeur d'école – Capucine Cazes, professeure, Ville de Paris – Céline Chevillon, professeure d'EPS, chargée de mission Génération 2024 – Nathalie Costantini, directrice nationale UNSS – Adrien Deprez, secteur Éducation, Paris 2024 – Pascale Diot, conseillère pédagogique départementale pour l'EPS – Guillaume Freulon, professeur d'EPS – Marianne Hassid, conseillère pédagogique départementale pour l'EPS – Hervé Mamino, principal du collège intercommunal Dora-Maar – Véronique Moreira, présidente USEP – Emmeline Ndongue, cheffe de projet Éducation, Paris 2024 – Laurent Péjoux, référent académique Génération 2024 – Jean Saint-Martin, professeur à l'université de Strasbourg – Jean-Marc Serfaty, référent académique Génération 2024

• Réunion du Mouvement sportif, 3 avril 2019

Jean-Luc Arassus, président de la Fédération française de Surf – Erich Batailly, président d'honneur du Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis – Denis Baune, Comité français Pierre-de-Coubertin – James Blateau, président de la Fédération française de gymnastique – Michel Callot, président de la Fédération française de cyclisme – Evelyne Ciriegi, présidente du Comité régional olympique et sport d'Île-de-France – Dominique Petit, Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis – Pierre You, président de la Fédération française de montagne et d'escalade

• Réunion du secteur Santé, 12 avril 2019

François Genet, professeur à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, chef de service à l'hôpital de Garches, administrateur du Comité paralympique français – Éric Passavant, maître de conférences à l'université de Picardie, responsable du parcours APA – Patricia Thoreux, professeur à l'université Paris 13, chef de service en médecine du sport à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (Seine-Saint-Denis)

• Réunion du secteur Culture et patrimoine, 9 mai 2019

Christophe Ait-Braham, président de l'Association internationale des collectionneurs olympiques – Mathieu Bauer, directeur du Nouveau Théâtre de Montreuil (Seine-Saint-Denis) – Alexandra de Navacelle, membre de la commission Culture et Patrimoine olympique du CIO, présidente de l'association familiale

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pierre-de-Coubertin – Vincent Duluc, journaliste à *L'Équipe*, président du conseil d'administration du Musée national du sport – Stéphane Fiévet, directeur de la Culture, Paris 2024 – Julie Gaucher, maîtresse de conférences, Université Lyon 1 – Benoît Heimermann, ancien journaliste à *L'Équipe* – André Leclercq, président du Comité français Pierre-de-Coubertin – Dominique Paret, trésorier de l'Académie nationale olympique française

• Entretiens téléphoniques

Mathieu Crépel, co-fondateur de Water Family – Thierry Grimaud, délégué départemental USEP, chargé de mission 2024 auprès de l'adjoint à l'IA DAASEN, La Réunion – Antoine Le Bellec, chargé de mission Europe, Pôle ressources national des sports de nature – David Rontet, École nationale de Voile et des Sports nautiques – Jean-Marc Saint-Geours, fondateur de Handi Surf – Gina Saint-Phor, IA-IPR EPS, déléguée académique à l'Action sportive, Guadeloupe – Anne-Marie Vansteene, cheffe de mission, réseau Grand INSEP

Toute la démarche a été coordonnée par un comité de pilotage, présidé par Guy Drut, champion olympique, membre du CIO, ancien ministre, et vice-présidé par Marc Chevrier, directeur des Relations internationales du CNOSF, Francis Gabet, ancien directeur du département Culture et Patrimoine au CIO, puis Katia Mascagni, cheffe des relations avec les organisations internationales et des affaires publiques au CIO, et Sophie Lorant, directrice des Relations internationales, Paris 2024, et dont étaient membres, pour le secteur thématique concerné :

Christian Audeguy, chargé d'études sport, direction générale de l'Enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale – Valérie Barlois-Leroux, présidente de l'Association française des Olympiens – Sébastien Chesbeuf, responsable des relations institutionnelles, Paris 2024 – Isabelle Crudo, bureau des relations internationales, des affaires européennes et des grands événements sportifs internationaux, ministère des Sports – Stéphane Houdet, champion paralympique et membre délégué, secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées – Olivier Meneux et Philippe Vergain, délégués ministériels Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, ministère de la Culture – Corinne Pasquay, chargée de mission au Secrétariat général des ministères sociaux – Alexander Schischlik, chef de section Jeunesse et sports, secteur des Sciences sociales et humaines, UNESCO – Johann Pellicot, manager services, CNO/CNP, et coopération internationale, Paris 2024 – Jorge Perez, chargé de mission relations internationales, Paris 2024 – Benoît Ribeil et Laurent Torrecillas, Inuksuit International – Julien Sorez, maître de conférences à l'université Paris Nanterre – Thierry Terret, délégué ministériel Jeux olympiques et paralympiques, ministère de l'Éducation nationale.

Ce comité de pilotage a régulièrement rendu compte de ses travaux au ministère de la Culture (DRPPS et DAEI), à la Commission nationale française pour l'Unesco et la Délégation permanente française auprès de l'Unesco.

V.2. Soutiens et consentements reçus

La candidature de la présente fiche à l'inscription à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel a reçu 14 lettres de consentement :

Christophe Ait-Braham, président de l'Association internationale des collectionneurs olympiques (AICO) – Jean-Luc Arassus, président de la Fédération française de Surf (FFS) – Capucine Cazes, professeure d'EPS Ville de Paris – Antoine Chérubin, ancien DTN, adjoint de la Fédération française d'athlétisme, entraîneur national du sprint féminin, directeur honoraire du CREPS Antilles-Guyane – Évelyne Cierigi, présidente du Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France (CROSIF) – Laurence Fischer, ambassadrice pour le sport, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – Jean-François Lamour, champion olympique, ancien Ministre, conseiller de Paris, délégué auprès du maire du XV^e arrondissement aux Finances et à l'Action locale – Sandra Laoura, médaillée olympique, championne de France et d'Europe de ski acrobatique – André Leclercq, président du Comité français Pierre-de-Coubertin (CFPC) – Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF) – Denis Massegla, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) – Véronique Moreira, présidente de l'Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré (USEP) – Dominique Petit, présidente du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Val-d'Oise – Nano Pourtier, champion du monde de ski acrobatique, ancien directeur des équipes de France de ski acrobatique et artistique et de bobsleigh, ancien manager général de l'équipe de France de hockey sur glace

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

et 4 lettres de soutien :

Victorien Erussard, fondateur et capitaine d'Energy Observer – Valérie Fourneyron, ancienne ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative – Catherine Morin-Desailly, présidente de la commission Culture, Éducation et Communication du Sénat – Bruno Studer, député du Bas-Rhin, président de la commission Affaires culturelles et Éducation de l'Assemblée nationale.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Sorez (Julien), maître de conférences à l'université de Paris Nanterre, président du comité scientifique de la candidature

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

- Bernasconi (Gabriel), responsable information et digital au CNOSEF, docteur en histoire contemporaine de l'université Paris Sorbonne
- Gaucher (Julie), maîtresse de conférences à l'université Claude-Bernard Lyon 1
- Monnin (Éric), maître de conférences, vice-président de l'université de Franche-Comté, délégué à l'Olympisme-Génération 2024
- Saint-Martin (Jean), professeur des universités, faculté des Sciences du sport, Université de Strasbourg
- Sorez (Julien), maître de conférences à l'université de Paris Nanterre

Lieux(x) et date/période de l'enquête

France, mai 2018-septembre 2019

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

20 septembre 2019

Année d'inclusion à l'inventaire

2019

N° de la fiche

2019_67717_INV_PCI_FRANCE_00442

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2mm</uri>